

DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION

INSTRUCTIONS DE MONTAGE,
D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION

TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE

- 5. Éléments en acier et en aluminium et kits de construction
- 5.14. Pergola SB400 PRO R

NOM DU PRODUIT:
CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
PERGOLA SB400 PRO R

DÉNOMINATION DU FABRICANT DU PRODUIT:

- Nom du constructeur:

SELT Sp. z o. o.

KRS 0000589791, capital social: 64 000 000 PLN

NIP: 7543103311, REGON: 363154414, BDO no 000009177

- Siège social du constructeur:

45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A

- Coordonnées:

Tél: +48 534 598 065

- Site Internet

www.selt.com

- Adresse e-mail:

kontakt@selt.com

MARQUAGE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

LA PRÉSENTE DOCUMENTATION TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION :

- est valable à compter du 1 août 2024
- est applicable pour les versions des produits indiqués ci-dessus

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	4
1.1	INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	4
1.2	LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES.....	4
1.3	TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS.....	5
1.4	dokumentacji OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION.....	6
2	INFORMATION TECHNIQUE du PRODUIT.....	7
2.1	PARAMÈTRES TECHNIQUES :.....	7
2.2	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT.....	10
3	TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE.....	11
3.1	COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON.....	11
3.2	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT.....	11
3.3	DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.....	11
4	INSTALLATION DU PRODUIT.....	12
4.1	EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ.....	12
4.2	EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DE PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ.....	12
4.3	PRÉPARATION À L'INSTALLATION.....	12
4.4	CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT.....	13
4.5	OUTILS DE MONTAGE.....	14
4.6	POINTS D'ANCRAGE AU MUR.....	14
4.7	ASSEMBLAGE.....	16
4.7.1	ASSEMBLAGE DU CADRE.....	18
4.7.2	ASSEMBLAGE MODULAIRE.....	22
4.7.3	ASSEMBLAGE DES GOUTTIÈRES (VERSION DE 4 GOUTTIÈRES).....	22
4.7.4	ÉTANCHÉITÉ DE LA CONSTRUCTION.....	24
4.7.5	ASSEMBLAGE DES LAMES.....	25
4.7.6	INSTALLATION DES RÉVISIONS ET DES CADRES.....	28
4.7.7	INSTALLATION DES DRAINS DE GOUTTIÈRE (FACULTATIF).....	29
5	EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT.....	31
5.1	EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	31
5.2	EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT.....	32
5.3	EXIGENCES PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE CHARGE DE NEIGE.....	32
5.4	SÉCURITÉ D'EXPLOITATION.....	33
5.5	RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE.....	34
5.6	CONTRÔLE.....	36
5.7	MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE.....	38
5.8	UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME.....	39
6	UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME.....	40
6.1	UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION.....	40
6.2	INSTRUCTION POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES.....	41
6.3	RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	41
6.4	RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	42
7	RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES.....	43
7.1	RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT).....	43
7.2	DÉFAUTS TECHNIQUES.....	44
8	DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT.....	45
9	MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE.....	45
9.1	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE.....	45
9.2	INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE.....	46
10	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.....	47
10.1	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE.....	47
	ATTACHELENT NO 1 (NOTICE PERGOLA TILT 0).....	48

1 INTRODUCTION

1.1 INDICATIONS SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT

Le produit a été fabriqué d'après les dernières connaissances technologiques dans le domaine de la construction et des technologies de fabrication et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Fermetures bso extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13659:2015	PN-EN 13659:2015
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 relative aux produits de construction (J.O. polonais 2021 pos. 1213) avec les modifications
3	Exigences essentielles relatives aux machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du ministre de l'économie du 21.10.2008 sur les exigences essentielles pour les machines (J.O. 2008 n° 199, point 1228) modifié
4	Directive basse tension (LVD)	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du ministre du Développement du 2 juin 2016 sur les exigences relatives aux équipements électriques (J.O. de 2016, pos. 806) Loi du 13/04/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 1854), avec les modifications
5	Directive compatibilité électromagnétique (CEM)	Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil	Loi du 13.04.2007 sur la compatibilité électromagnétique (J.O. 2019, point 2388) Loi du 13/04/2019 relative au système d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché (J.O. de 2019, pos. 1854), avec les modifications

Documents connexes: Déclaration de Performance attestant la conformité aux EN 13659 :2015 et manuel d'installation, notice d'emploi des moteurs et de commande.

1.2 LÉGENDES DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) indiquent des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	Veuillez lire la notice d'utilisation avant d'utiliser le produit. Le respect de la notice d'utilisation est une condition de : - fonctionnement sans défaillance du produit, - utilisation conforme à sa destination - acceptation de la réclamation pour défaut du produit Conservez la notice pour la sécurité des personnes.
	INFORMATION	Aucune conséquence nocive ou dangereuse pour les personnes ou les objets.
	ATTENTION!	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Absence de risque pour les personnes.
	ATTENTION!	Ce symbole désigne toutes les informations de sécurité dont le non-respect peut mettre en danger la vie ou la santé des personnes. Menace pour la santé ou la vie Risque: risque de blessures graves ou mortelles. Fonctionnement dangereux pouvant entraîner des blessures ou endommager le produit.

Traduction de la version originale

DT-E 5.15: STRUCTURE EN ALUMINIUM – SYSTÈME PERGOLA (MODULE DE TOIT) SB400PRO R

Édition 2 / Août 2024 / FR

	AVERTISSEMENT!	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	DANGER!	Risque d'écrasement des mains.
	AVERTISSEMENT!	Risque de blessure à la tête.
	ENVIRONNEMENT	Marquage des équipements électriques ou électroniques soumis à la collecte de déchets aux points désignés.

1.3 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

La terminologie et les définitions utilisées dans la présente documentation signifient:

Produit : PERGOLA SB400PRO R

Le système Pergola SB400PRO R est fait d'un cadre en aluminium laqué en poudre et d'éléments en acier inoxydable. La structure du toit est faite des lames d'aluminium mobiles. Il y a la possibilité de changer l'angle d'inclinaison des lames. En standard, la construction du produit est offerte en couleur du nuancier RAL après confirmation de sa disponibilité par le fabricant.

REMARQUE : l'ensemble comprend : deux poutres longitudinales (d'entraînement et de palier), deux poutres transversales (avant et arrière), des supports muraux dissimulés, des lames LED (en option), un toit mobile composé de lames en aluminium, un brin dissimulé avec des tiges et un moteur intégré dans la poutre. Les gouttières peuvent être en version LED ou standard, elles sont munies de bouchons et n'ont pas d'évacuation de l'eau. Pour les versions à 4 gouttières, des trop-pleins angulaires sont prévus pour permettre l'interconnexion entre les gouttières. Les poutres sont pré-perçées et disposent de connecteurs de renforcement pour la fixation murale (en option sans pré-perçage).

Toit mobile:

Il se compose de lames attachées à des poutres longitudinales avec des angles de lames réglables. Les lames sont déplacées à l'aide d'un mécanisme actionné par un moteur électrique par l'intermédiaire de deux bras d'entraînement.

Lames: Une partie du produit, faite de profils en aluminium extrudé avec un aspect esthétique. La forme de la lame assure l'évacuation de l'eau de pluie du toit dans les hypothèses de conception (por. point 2.2) et une protection contre le rayonnement solaire et la charge de neige à une valeur limitée (por. point 2.2)

VERSIONS D'EXÉCUTION :

Simple – Une structure autoportante incorporant un seul module de toit mobile ainsi que des supports muraux dissimulés (par défaut avec des poutres percées pour la fixation). Il existe 2 variantes : 2 gouttières sans drainage ou 4 gouttières reliées par des trop-pleins aux angles, également sans drainage.

Modulaire - Structure autoportante constituée de modules individuels reliés entre eux par des attaches mécaniques (visserie modulaire). NOTE : ils ne peuvent former que des séquences linéaires (longitudinales ou transversales).

1.4 DOKUMENTACJI OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation font les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o.
La documentation concerne tous les types de **PERGOLA SB 400PRO R**



La notice d'utilisation et de fonctionnement sûr y compris la notice d'emploi des moteurs doivent être transmises à l'utilisateur final.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT – MISE EN PRATIQUE DE LA PRÉSENTE NOTICE EST IMPORTANTE POUR LA
SÉCURITÉ DES PERSONNES.
CONSERVEZ CETTE NOTICE

La documentation fait partie de la livraison du produit et doit être conservée à proximité de celle-ci.

La documentation contient

- des recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- des conseils dont le respect permettra un fonctionnement à long terme et sans défaillance du produit

SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable de tout dommage résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

Afin d'améliorer encore le produit, SELT Sp. z o.o. se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en conservant les paramètres techniques essentiels, seront jugées souhaitables pour améliorer la qualité de la manipulation du produit et la sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur pour cette documentation restent en possession de l'entreprise SELT avec le siège à Opole. La documentation ne pourra pas être utilisée, soit totalement, soit partiellement sans autorisation à des fins concurrentielles ni la mettre à la disposition de tiers.

2 INFORMATION TECHNIQUE DU PRODUIT

La spécification technique disponible après la connexion au site internet www.selt.com

2.1 PARAMÈTRES TECHNIQUES :

Pergola SB400PRO R - simple

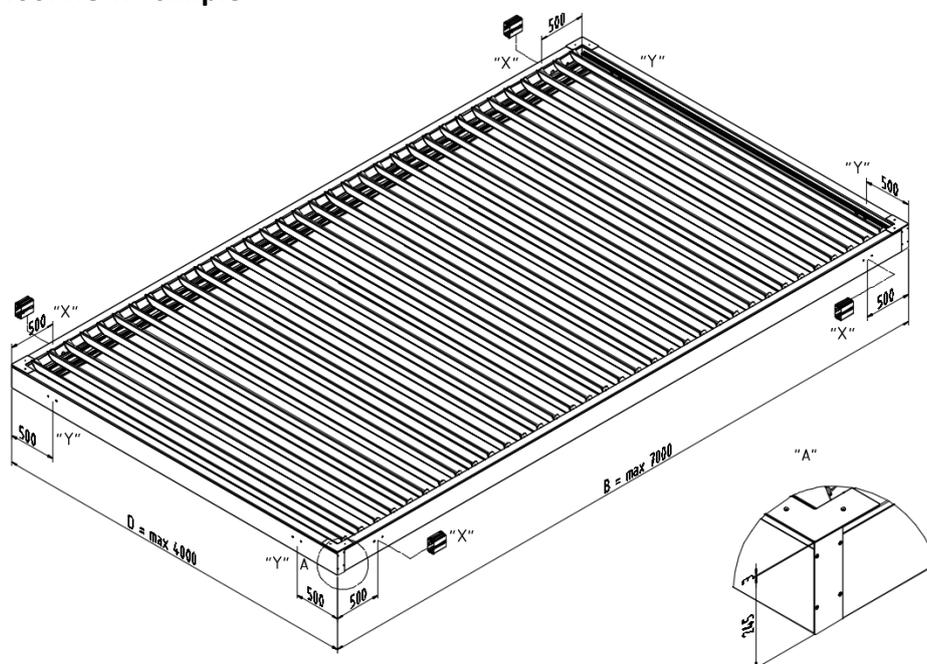


Fig. 1. Pergola SB400PRO R simple - Dimensions hors tout: **B max** – projection maximale, **D max** – largeur maximale, **H** – hauteur (245 mm + 3 mm embout latéral), trous pour le montage transversant- X=barres longitudinales, Y=barres transversales.

Pergola SB400PRO R – modulaire

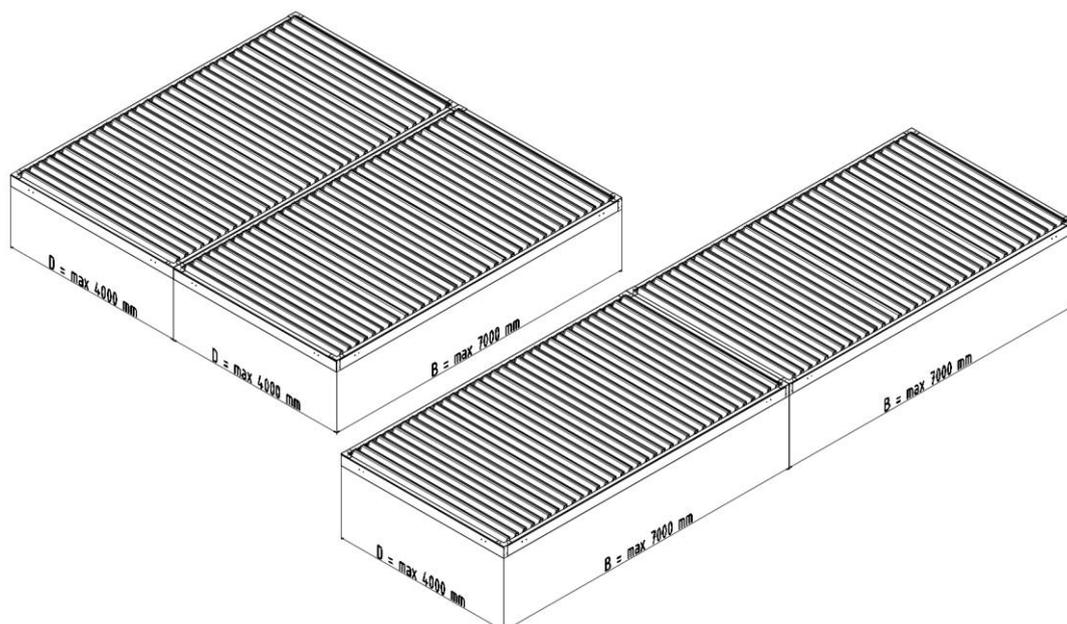


Fig. 2. Pergola SB400PRO R liée modulaire linéaire – par les barres longitudinales ou transversales

Dimensions du module du système:	Largeur*	Dimensions du module du système:	Largeur*	Dimensions du module du système:
Construction porteuse	Jusqu'à 4000 mm	Construction porteuse	Jusqu'à 4000 mm	Construction porteuse
Espacement axial des lames de toit	200 mm			
Écart des fixations des embouts de la lame (baisse transversale de l'axe d'une lame)	Choix : pas de différence ou différence de 15 mm (abaissé sur la poutre sans moteur)			
Utilisation / exploitation				
Température ambiante (min/max)	+5 à +40°C (ouverture/fermeture du toit mobile)			
Humidité d'air (max)	90% sans condensation de la vapeur (ouverture/fermeture des lames)			
Actionneurs (types d'actionneurs):	Moteur linéaire. Le moteur peut être actionné à l'aide d'un central externe à distance.			
Raccordement électrique	Câble d'alimentation d'environ 4,9 m de long (après l'installation, le câble doit être correctement sécurisé).			
Commande électrique - moteur aux paramètres suivants:				
Modèle du moteur	SOMFY Pergola Tilit 0°			
- tension d'alimentation	24 V DC			
- puissance	35 W			
- consommation du courant	2,1 A			
- degré de protection	IP 66			
- durée du travail continu	Jusqu'à 6 min (en fonction de température ambiante)			
- course, force axiale	max 300 mm, force de projection 1500N			
- vitesse de projection	Environ 6-8,5 mm/s			
- température du travail (min/max)	-10°C à +60°C			
Donnée sur l'éclairage LED:				
Éclairage LED	En option – gouttières LED, spots LED dans les lames. Alimenteur 24V DC, 150W, max. 6.25A, IP66 installé dans le poteau de la pergola			
Montage:				
Application	Extérieur			

Lieu de l'installation	Au substrat porteur ou mural (avec les inserts transversant cachés dans les barres longitudinales ou transversales)
------------------------	---

*- les tolérances des dimensions extérieures sont de +/- 10 mm.

** - le perçage des supports muraux pour la poutre avec moteur n'est possible que pour une projection de plus de 260 cm

Les données détaillées sur les caractéristiques des différents moteurs sont disponibles sur les sites des fabricants de moteurs et sur le site:

www.selt.com → NOS PRODUITS → AUTOMATISMES

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o. ont des paramètres techniques et de performance appropriés.

Liste des types de produits:

- autoportant,
- modulaire,
- installées à l'extérieur du bâtiment, actionnées au moyen de l'actionneur électromécanique connecté au système de commande,

Ces produits présentent les caractéristiques suivantes:

- Le toit mobile (lames) actionné électriquement, destiné à la protection contre le soleil et la pluie (selon les paramètres du produit et son emplacement)
- Utilisation autorisée du produit à l'extérieur conformément aux paramètres du produit.
- L'emplacement, la finition, la méthode d'installation et les joints utilisés, ainsi que les conditions météorologiques intenses, y compris les fortes pluies et/ou la neige, ont un impact majeur sur le niveau de protection contre la pluie offert par le produit.
- Les lames mobiles de toit permettent de régler l'accès au soleil.
- Le moteur et l'unité de commande cachés dans la poutre.
- La chambre supérieure des poutres, fermée par une révision, permet de distribuer le câblage.
- L'application et l'utilisation du produit doivent avoir lieu dans les limites de la taille limitée par la sixième classe de vent (selon EN 13659); et/ou la charge de neige maximale.
- Ne pas utiliser pour la protection contre les chutes de neige. L'utilisation du produit lors de chutes de neige, de glace ou les arrâges de neige ou de glace sur le toit, ainsi qu'une utilisation en dehors des plages de température spécifiées dans le manuel n'est pas autorisée et peut endommager le produit ou même causer des blessures corporelles ou la mort.
- Ne dégagent pas de substances toxiques pendant le fonctionnement.
- L'émission sonore générée par un produit à commande électromécanique (associée au mouvement des pièces mobiles générée par un moteur électrique en cours de fonctionnement) n'est pas considérée comme un danger significatif et est une question de confort.
- Les moteurs ont un degré de protection de l'enveloppe IP 66.
- La construction du produit et de l'entraînement permet un arrêt sûr des lames dans n'importe quelle position dans la zone de travail.
- Le mouvement de rotation des lames peut être activé par un interrupteur manuel ou télécommandé.
- Les différences de l'angle de fermeture des lames du toit mobile peuvent être d'environ 2 ° et sont par nature inhérentes au système en raison de tolérances technologiques et de fabrication des éléments.
- Les protecteurs pour les éléments mobiles ont été conçus et fabriqués de manière à assurer la sécurité des opérateurs, à condition qu'ils soient correctement utilisés.
- Sur le produit peut se former de la condensation, en particulier sur le fond, et de l'eau peut s'écouler ou s'égoutter.
- Imperméabilité, évacuation d'eau esthétique à travers la gouttière intégrée et les poteaux avec les trous de dérivation.
- Deux variantes possibles : deux gouttières longitudinales avec drainage ou quatre gouttières sur le contour reliées par des trop-pleins aux angles, également avec drainage.
- L'éclairage LED optionnelle dans les gouttières et/ou aux lames.
- L'efficacité maximale de la dérivation écoule la pluie d'une intensité jusqu'à 0,4 l/s/m² avec la durée maximale de 5,3 min (en fonction de la configuration des trous de dérivation). L'intensité est donnée lorsqu'il n'y a pas d'inclinaison de l'axe de la lame. S'il y a une différence d'inclinaison, les performances
- Utilisation autorisée pour la protection contre la neige (jusqu'à un niveau de 50 kg/m²) - en tant que couche régulière de hauteur uniforme.



L'utilisation de silicone ordinaire pour sceller le produit n'est pas autorisée. Seul Crystal Fix ou un produit d'étanchéité équivalent répondant aux paramètres indiqués au paragraphe 4.4 doit être utilisé.

3 TRANSPORT ET STOCKAGE DE MARCHANDISE

3.1 COMPLÉTUDE ET ÉTAT QUALITATIF DE LA LIVRAISON

Les produits de SELT Sp. zoo. sont compatibles avec la technologie de leur production. Les incompatibilités doivent être immédiatement signalées au chauffeur /magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le document WZ (bon de sortie du stock) sous peine de perdre des prétentions à cet égard, de plus, un protocole décrivant ces objections ou commentaires doit être établi avec le chauffeur.

A réception, tout d'abord, les dommages mécaniques, rayures, fissures, etc. doivent être signalés, ainsi que les réserves quantitatives, sous peine de les juger inexistantes. Les vices cachés doivent être signalés conformément aux termes de la garantie.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- Le produit est pré-emballé dans un emballage en carton pour le protéger contre les dommages pendant le stockage, le transport et son déplacement vers le lieu de l'assemblage final,
- Pendant le transport / stockage les produits doivent être placés conformément aux flèches sur l'emballage du produit,
- Ne pas stocker les produits dans un nombre de couches supérieur à 2 en raison de la possibilité d'écrasement de l'emballage, ce qui peut entraîner des dommages permanents au produit,
- L'emballage du produit ne doit pas être surchargé par d'autres articles,
- Les produits mis sur le moyen de transport doivent être protégés contre leur déplacement et dommages pendant le transport (par exemple, entretoises, sangles de sécurité, etc.),
- Pendant le transport, les produits doivent être protégés contre les chutes de pluie et de neige,
- Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés contre les conditions météorologiques défavorables (soleil, pluie, etc.),
- Si la masse du produit dépasse 25 kg, son transfert vers le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3 DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT



Avant d'installer et d'utiliser le produit, lisez attentivement la documentation technique et opérationnelle disponible sur le site <http://www.selt.com/doc-pl>

4 INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les exigences générales pour l'installation du produit.

Une installation correcte est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement du produit.

SELT Sp. z o.o. recommande de recourir à des équipes de montage spécialisées, ce qui garantit à l'Acheteur la réalisation d'une installation correcte.

4.1 EXIGENCES GÉNÉRALES D'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Il faut respecter les règles générales de l'art en matière de construction
- il faut respecter les normes de sécurité obligatoires, en particulier en ce qui concerne la sécurité du travail avec les équipements électriques et les travaux en hauteur,
- le produit doit être fixé mécaniquement les mousses, adhésifs ou matériaux similaires doivent être utilisés conformément aux recommandations de leurs fabricants, en tenant compte de la spécificité du produit
- le soubassement auquel sont fixés les supports doit être une structure sûre avec des paramètres appropriés
- avant de procéder à l'assemblage, enlevez tous les fils électriques inutiles de la zone d'installation et vérifiez le tracé des installations souterraines dans les points de fixation pour éviter leur endommagement ainsi que marquez le lieu d'installation et utilisez des mesures de protection appropriées pour protéger les personnes.

Tableau d'informations sur le substrat sur lequel la sous-construction doit être montée

Le produit doit être monté sur un substrat avec des paramètres appropriés ou une sous-construction avec des paramètres appropriés.

Les exigences ci-dessus relatives au substrat et à la sous-construction nécessitent une évaluation spécialisée et sont à la charge de l'investisseur et de l'entrepreneur.

Une méthode d'installation autre que celle suggérée par SELT est possible, à condition que les connaissances du bâtiment et les exigences de sécurité soient respectées. Dans tous les cas, cela nécessite des connaissances spécialisées et se fait aux risques de l'investisseur ou de l'entrepreneur.

Il est recommandé de prendre des dispositions ci-dessus avec un concepteur autorisé.

4.2 EXIGENCES CONCERNANT UNE INSTALLATION DE PRODUIT EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ



Vu la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, l'assemblage du produit appartient à des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier des chutes de hauteur.

l'élaboration d'un plan de santé et de sécurité lors du montage incombe à l'installateur (ci-après l'installateur) ou à la commande de ces travaux (ci-après l'investisseur).

L'investisseur / installateur doit définir les exigences détaillées en matière de santé et de sécurité lors de l'exécution de travaux en hauteur, et en particulier s'assurer:

- supervision directe de leur exécution par la personne désignée à cet effet (par exemple : maître d'oeuvre, chef d'équipe)
- mesures de sécurité appropriées, en particulier l'équipement de protection contre les chutes de hauteur,
- instruction détaillée pour les employés travaillant en hauteur.
-

Les travaux à des hauteurs supérieures à 2 m, qui requièrent l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes, doivent être réalisés par au moins 2 personnes.

Les travaux en hauteur doivent être organisés et réalisés de manière à ne pas forcer les employés à se pencher hors du garde-corps ou du contour d'un dispositif sur lequel ils se trouvent.

L'Acheteur est tenu de veiller à ce que l'accès aux lieux d'exécution des travaux en hauteur aient seulement des personnes autorisées et correctement informées.

Les inspecteurs des services de santé et de sécurité doivent informer les employés, qui se trouvent ou peuvent se trouver dans la zone d'exécution de ces travaux ou à proximité de cette zone, sur les travaux effectués en hauteur et sur les mesures de sécurité nécessaires à utiliser pendant ces travaux.

4.3 PRÉPARATION À L'INSTALLATION

- déballez le produit et vérifiez s'il y a tous les éléments nécessaires pour l'installer,
- avant l'installation, assurez-vous que le support a une capacité portante suffisante permettant l'installation et qu'est en état de fonctionner en toute sécurité.

**Attention :**

- 1) Le cadre du SB400 PRO R est percé en standard et est livré avec des supports muraux comprenant des connecteurs de fixation (pas d'ancrages de fixation au sol).
- 2) Il appartient à l'installateur/investisseur d'acheter et de sélectionner les vis, chevilles et boulons qui relient le système à la structure du bâtiment.

4.4 CONSIGNES GÉNÉRALES D'INSTALLATION DU PRODUIT

- pergola SB 400PRO R est une couverture ouverte de terrasse extérieure. L'équipement sous la pergola doit être destiné à une utilisation extérieure,
- pour l'exécution sécurisée de l'installation de la construction portante 4 personnes sont nécessaires
- installation incorrecte ou des erreurs lors de l'installation peuvent avoir des conséquences graves sur le fonctionnement du produit,
- avant de commencer l'installation, vérifiez que l'espace d'installation est libre d'obstacles, y compris des personnes et des choses, et assurez-vous que le site d'installation et la zone adjacente sont correctement marqués et sécurisés,
- éléments d'ancrage destinés au montage mural du produit ou sur un support portant ne sont pas inclus car ils doivent être choisis individuellement par l'installateur en fonction du matériau auquel ils doivent être fixés (il est recommandé de prendre des dispositions avec un concepteur autorisé),
- le substrat / sous-structure doit être porteur et adapté pour transférer les efforts résultant de l'ancrage du produit et lors de son utilisation,
- Selt n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'éléments d'ancrage trop faibles ou la fixation dans un support de capacité portante trop faible,
- produit doit être protégé contre les salissures (par exemple: mortier, mousse de montage, silicone) qui peuvent l'endommager,
- s'il est nécessaire d'utiliser de la mousse de polyuréthane, du silicone ou d'autres moyens, il est absolument nécessaire de suivre les recommandations indiquées sur l'emballage par des fabricants



Une mauvaise installation peut conduire à des situations dangereuses pour l'utilisateur

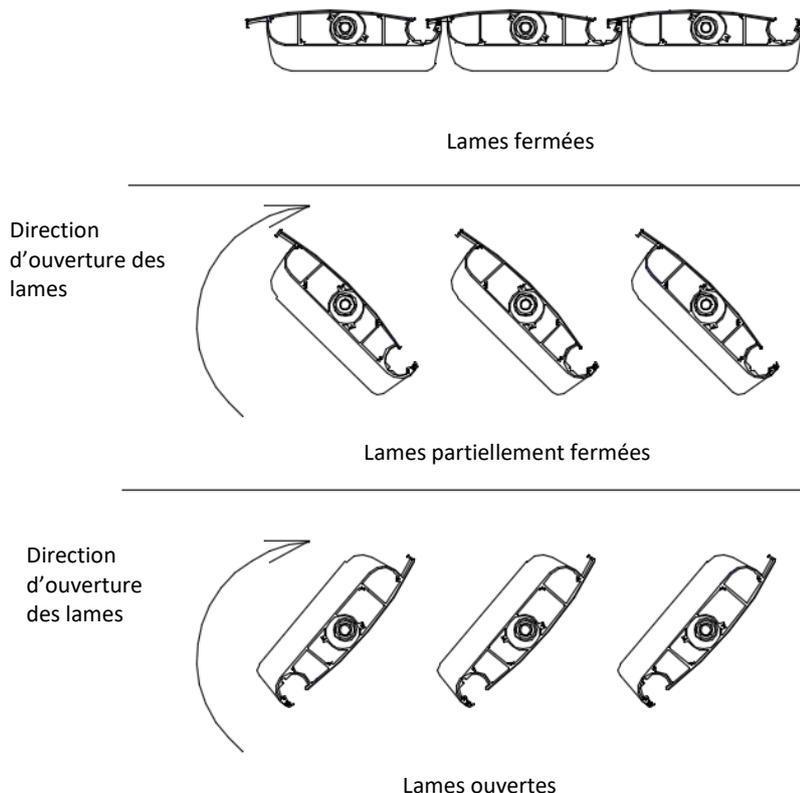


Fig. 3. Réglage standard du sens d'ouverture des lames pour la Pergola SB400PRO R

Les dessins sont à titre d'illustration uniquement et ne représentent pas toutes les caractéristiques du produit, entre autres liés à l'utilisation de joints.

Seul le mastic suivant doit être utilisé pour le scellement : **FIX ALL CRYSTAL de Soudal** ou un produit de performance équivalente.



Donnée techniques (selon Fabricant du produit d'étanchéité):

- cohérence	Pâte	Allongement après rupture	350% (ISO 37)
- temps de formation de l'épiderme	Vers 4 min. (avec 23°C/ 50% RH)	Déformation admissible	+/-20% (ISO 11600)
- vitesse de durcissement	Vers 4 mm/24h (avec 23°C/ 50% RH)	Résistance thermique (après durcissement)	de -40 °C à +90°C
- densité relative	1,05 g/cm ³	Module de flexibilité	0,6 N/mm ² (ISO 37)
- dureté (Shore A)	38 +/- 5	Contrainte maximale	1,8 N/mm ² (ISO 37)
Retour flexible	>75% (ISO 7389)	Temp. d'apliation	de +5 °C à +35°C

4.5 OUTILS DE MONTAGE

La notice d'installation, d'utilisation et de fonctionnement sûr disponible après la connexion au site Internet www.selt.com

Liste:

- forets pour métal et béton,
- perceuse à percussion,
- échelle / échafaudage, grue, nacelle élévatrice, HDS,
- tournevis,
- double mètre ,
- marteau
- crayon/marqueur,
- niveau,
- clés plates,
- clés Allen,
- corde pour l'arrimage/ le levage / le déchargement des éléments
- clé dynamométrique.

De plus, les personnes qui assemblent le produit doivent être équipées d'équipements de protection individuelle appropriés (tels que des vêtements de protection, des gants, un casque, des lunettes de sécurité et autres en fonction des conditions individuelles, telles que la protection en hauteur).



Le moteur, le support moteur et le mécanisme de transmission sont serrés en usine dans le compartiment de la poutre d'entraînement.

4.6 POINTS D'ANCRAGE AU MUR

Le module SB400 PRO R doit être ancré au support. Utiliser 4 points d'ancrage dans les coins de la pergola. Les emplacements standard sont indiqués dans la Fig. 4. Il est recommandé d'ancrer le module sur les poutres longitudinales. Il est également possible d'ancrer le module sur les poutres transversales.



Attention :

- Il est recommandé de consulter un concepteur agréé en ce qui concerne l'emplacement des points d'ancrage de l'ossature
- Les points d'ancrage des poutres traversantes sont situés sur les poutres longitudinales entre les plumes. Leur position ne peut être modifiée que par incréments de 20 cm.

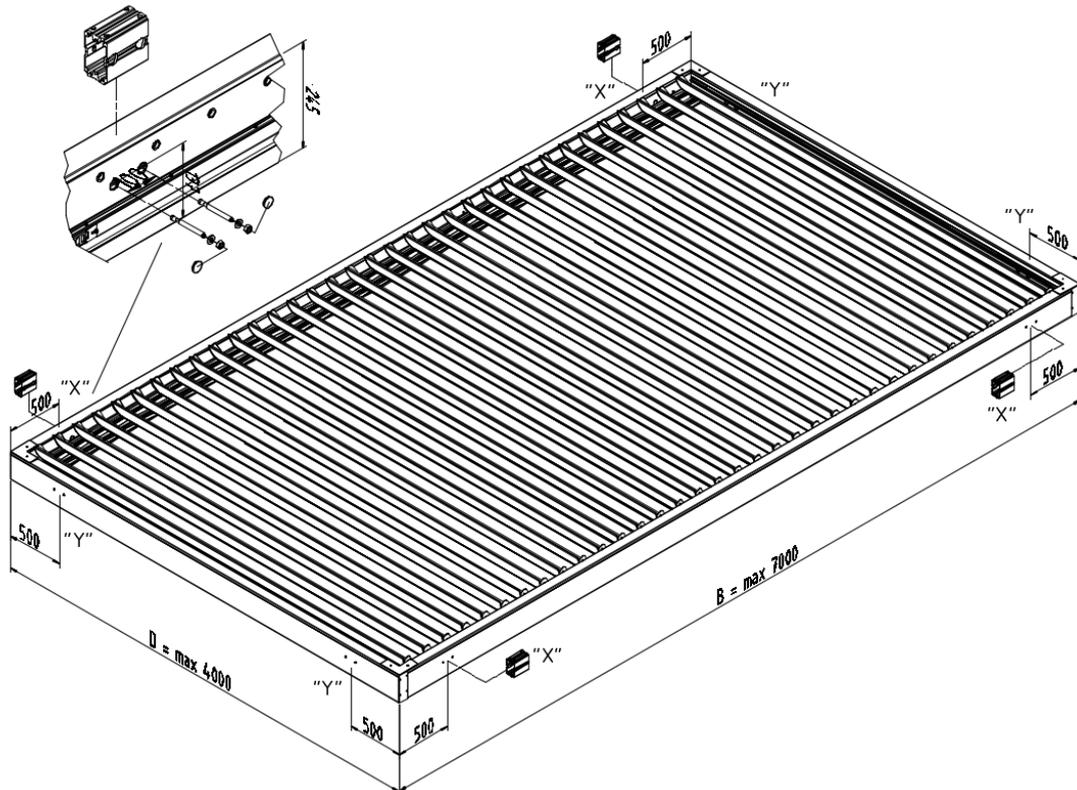


Fig. 4. Points d'ancrage recommandés (« X » - de préférence sur les poutres longitudinales - alternativement « Y » sur les poutres transversales)

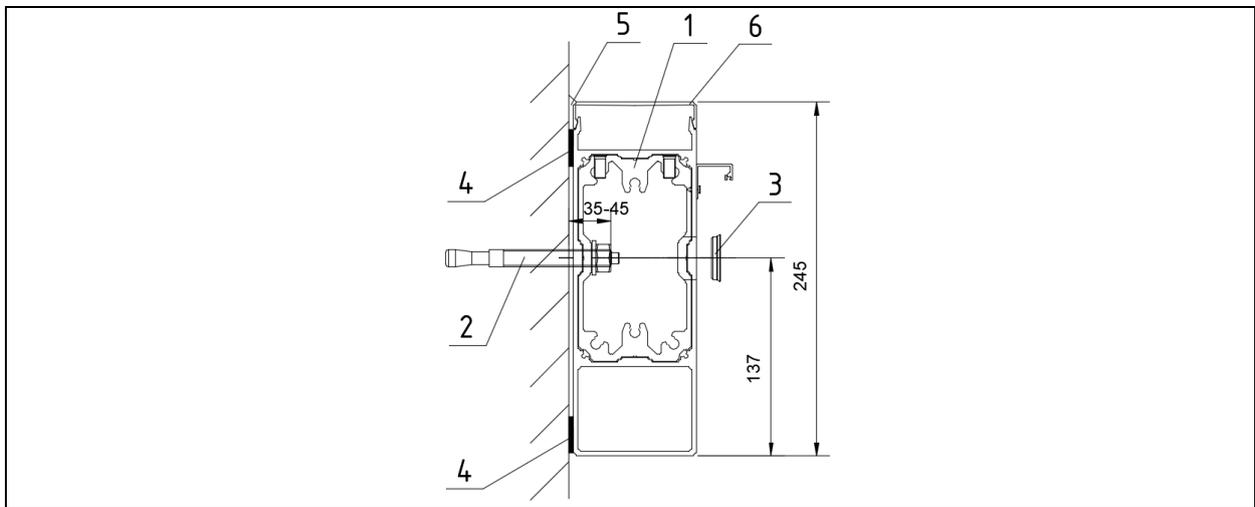


Fig. 5 –Fixation au travers de la poutre (1- connecteur de renfort de fixation murale, 2- cheville M12 (non fournie par SELT), 3- capuchon laqué, 4- bande EPDM, 5- joint silicone, 6- révision de la poutre).



La pose de bandes EPDM (Fig. 5 - point 4) est nécessaire pour le démontage de la révision. Il est impératif que l'étanchéité de la révision au niveau de la jonction murale soit réalisée par l'installateur à l'aide d'un mastic d'étanchéité élastique résistant aux intempéries (Fig. 5 – point 5).

REMARQUE : Les fixations traversantes indiquées ci-dessous sont conçues pour être ancrées dans un mur en béton ou en béton armé avec une qualité de béton minimale de C20/25 (non fissuré). Ancrages possibles pour la fixation du support mural :



-**Ancrage mécanique FISCHER FAZ II Plus 12/10** ou équivalent. Profondeur d'ancrage min. 60 mm. La distance minimale entre l'axe de l'ancrage et le bord supérieur du béton est de 75 mm et celle entre l'axe de l'ancrage et le bord inférieur du béton est de 75 mm Épaisseur minimale du support 170 mm

- **FISCHER FIS A Ancrage à vis M12x120** (acier galvanisé, classe 5.8) ou équivalent. Profondeur d'ancrage min. 70 mm. Distance minimale de l'axe d'ancrage par rapport au bord supérieur du béton : 75 mm et par rapport au bord inférieur du béton : 75 mm Épaisseur minimale du support : 150 mm.

- Dans le cas d'un ancrage sur un support dont la capacité portante est inférieure à celle du béton de classe C20/25, une conception individuelle de l'ancrage doit être réalisée en tenant compte des forces de conception indiquées dans le tableau 1 ou 2.
- Dans le cas d'un ancrage sur un support avec isolation, une conception individuelle de l'ancrage doit être réalisée, en tenant compte des forces de conception indiquées dans le tableau 1 ou 2.

Tableau 1 (y compris la neige et le vent)

Réponse informatique	Forces maximales *
Mur vertical	10,28 kN

* Les valeurs de force indiquées dans le tableau 1 s'appliquent à un seul support de traversé de mur (pour 2 ancrages).

Tableau 2 (y compris la neige et le vent)

Réponse informatique	Forces maximales *
Mur vertical	6,71 kN

** Les valeurs de force indiquées dans le tableau 2 s'appliquent à un seul support de traversé de mur (pour 2 ancrages).

4.7 ASSEMBLAGE

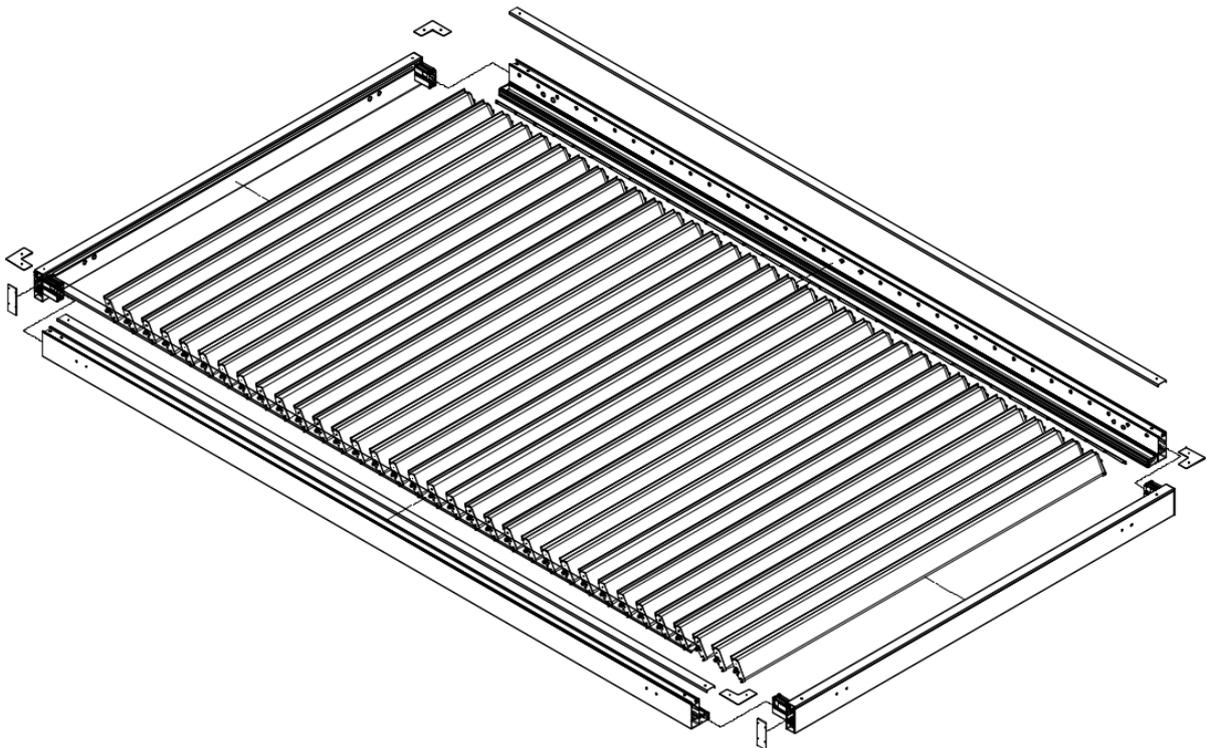


Fig. 6 Vue de l'installation des éléments de la pergola SB400PRO R avec deux gouttières.

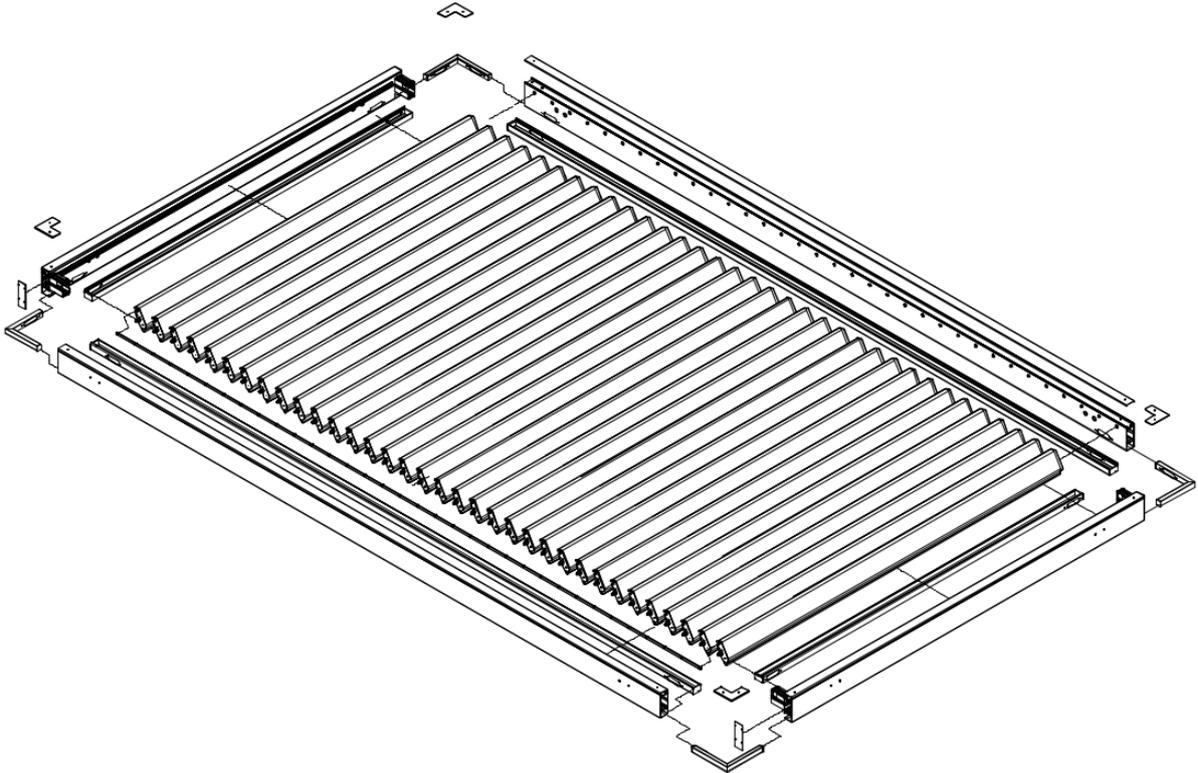


Fig. 7. Vue de l'installation des éléments de la pergola SB400PRO R avec quatre gouttières.

Attention:



- Avant de commencer le montage, vérifiez l'état visuel de l'emballage des éléments fournis pour le montage, l'état visuel des éléments et leur exhaustivité. SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable des dommages survenant après la réception de la marchandise (transfert des risques).
- Les éléments sont livrés dans un emballage et une protection en stretch pour les protéger lors du montage.
- Les accessoires (pieds, vis, boulons, les petits et les grands anneaux élastiques, boulons des lames, les petits et grands bagues glissantes, silicone, le manuel de l'installation) sont emballés dans les cartons.

Attention:



- Avant l'ancrage, il convient de vérifier le montage correct de la superstructure en contrôlant les diagonales entre les poteaux et l'ensemble de la superstructure, et de le corriger si nécessaire.
- La structure porteuse assemblée doit être ancrée de manière permanente au substrat sur le site par un ancrage traversant des poutres, à l'aide d'ancrages assurant une fixation stable. Le choix de l'ancrage doit être effectué par un concepteur agréé. Pour la fixation du produit au support, nous recommandons des vis/ancres d'un diamètre de 12 mm.

4.7.1 ASSEMBLAGE DU CADRE

Pour la version avec 2 gouttières, les gouttières sont déjà serrées aux poutres.

Pour la version avec 4 gouttières, les gouttières et les trop-pleins d'angle sont livrés détachés et serrés lors de l'assemblage.

Pour les deux versions, les os (inserts) pour la fixation à travers le mur sont fixés dans la poutre.



NOTE : Pendant l'assemblage, les éléments de la structure de support doivent être sécurisés pour éviter qu'ils ne tombent sur les assembleurs. La structure de support assemblée (cadre) doit être positionnée au bon endroit et ancrée au substrat à l'aide d'un produit de fixation approprié. Les ancrages suggérés sont de taille M12. Il appartient à l'acheteur du système d'acheter et de sélectionner les éléments d'ancrage de la structure.



Les lames d'étanchéité sont scellées en usine et serrées aux traverses uniquement pour l'inclinaison des lames de toit sélectionnée.

Si une pente de toit est sélectionnée, seuls les deux trous les plus à l'extérieur sont percés dans les traverses. Les autres doivent être percés dans la poutre et les plumes d'étanchéité doivent être fixées par elles-mêmes avec le joint correspondant. Faites attention au positionnement des plumes d'étanchéité (auvent/gouttière) avant de les fixer.

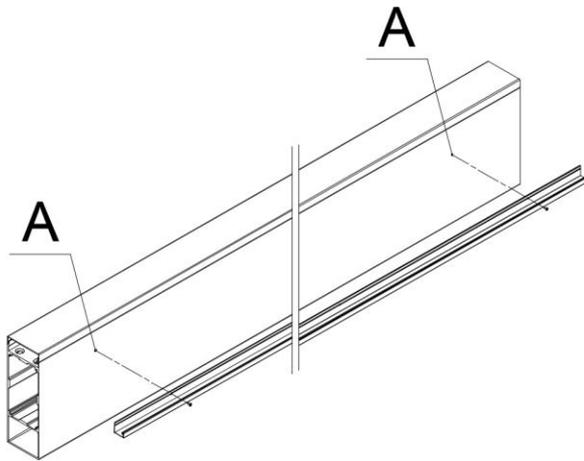


Figure 7a

Dans le cas de la pente de toit sélectionnée, les lames d'étanchéité d'extrémité sont lâchées et ne sont pas serrées aux poutres transversales. Les poutres transversales sont percées de 2 trous inclinés ("A"-Fig.7a). Utiliser la lame d'étanchéité comme modèle et percer les trous restants dans la poutre avec un foret de $\varnothing 2,5$. Après avoir dégraissé la surface de la poutre et le dos de la lame, appliquez une ligne continue de produit d'étanchéité sur le stylo. Appliquez la lame en suivant le schéma des trous et percez avec des vis ST2.9x9.5 A2 avec douille Torx - ajoutées dans les accessoires (Fig. 7a).

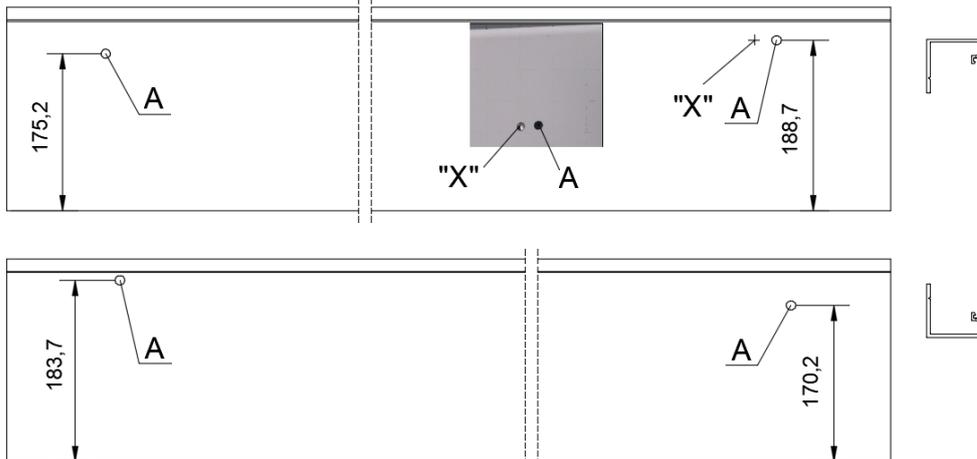


Figure 7b

Pour la lame fixée comme un baldaquin, les trous "A" extrêmes sur la poutre sont situés à une plus grande distance (188,7 et 175,2 mm respectivement) de la face inférieure de la poutre. En outre, au niveau du trou le plus élevé de la poutre, un repère "X" a été introduit à faible distance pour identifier rapidement la façon dont la plume d'amarrage est positionnée (en tant que baldaquin) - figure 7b.

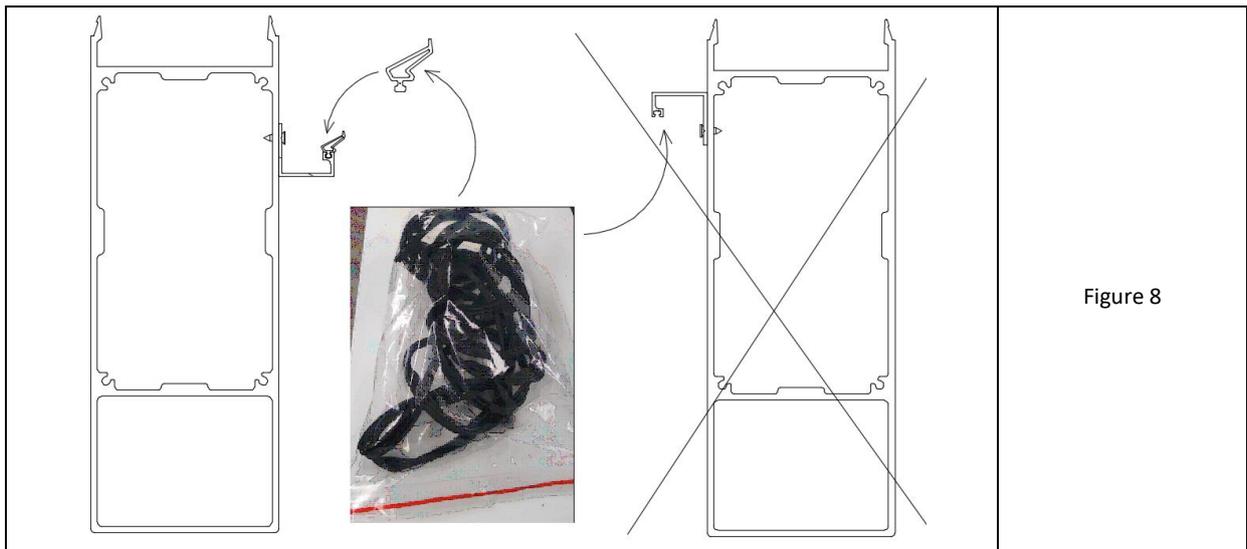


Figure 8

Les accessoires sont constitués d'un joint de plume roulé dans un sac à fermeture éclair.
 Avant d'assembler le cadre, il doit être inséré dans la rainure du joint de plume d'une traverse, où il est fixé comme un "U" (gouttière) - fig.8. Voir le sens de la déflexion du vantail. Pour l'autre traverse, le joint n'est pas utilisé.

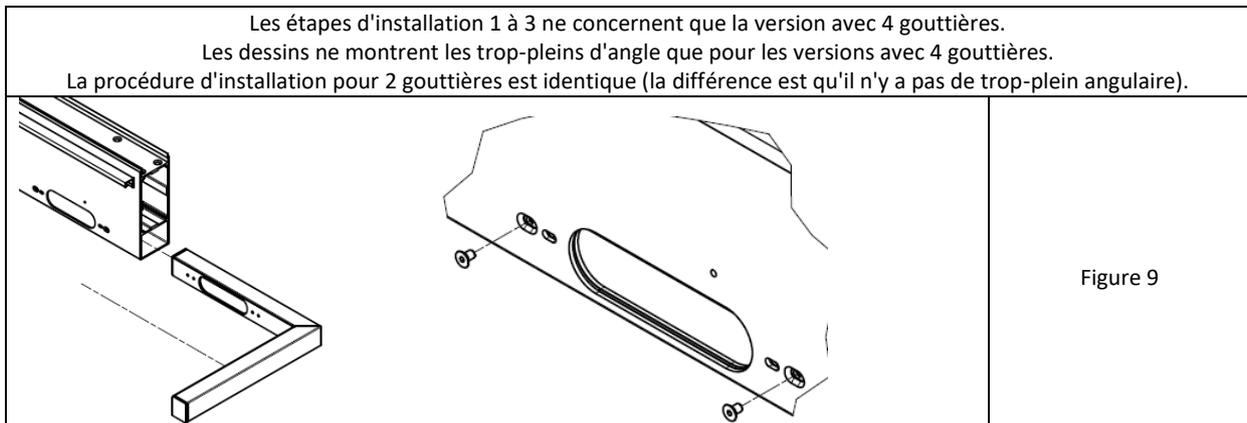
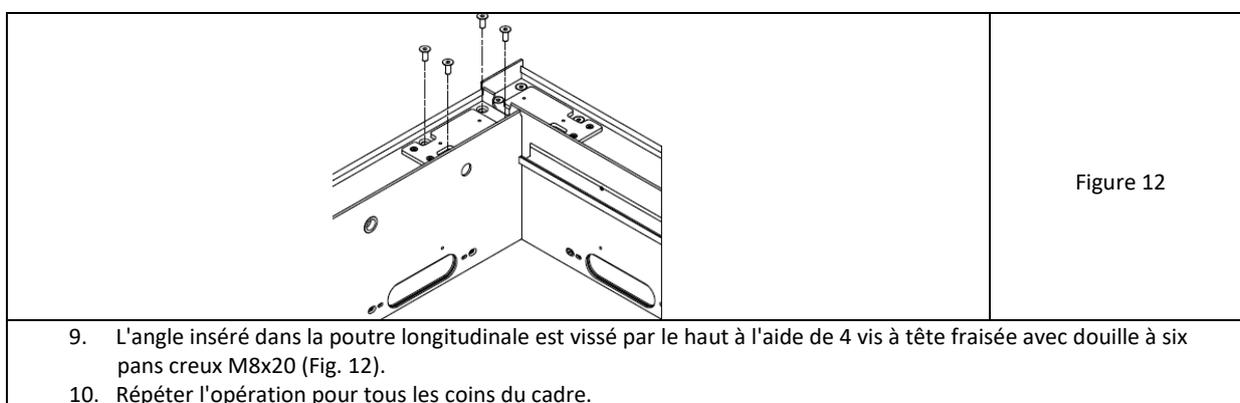
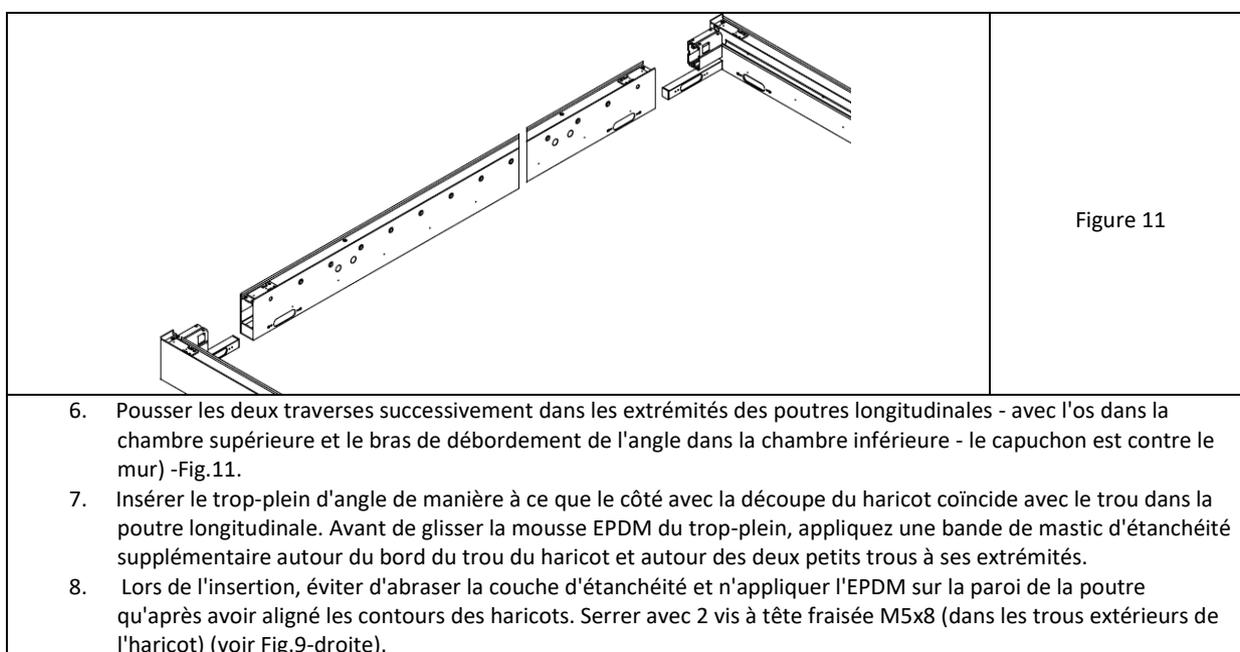
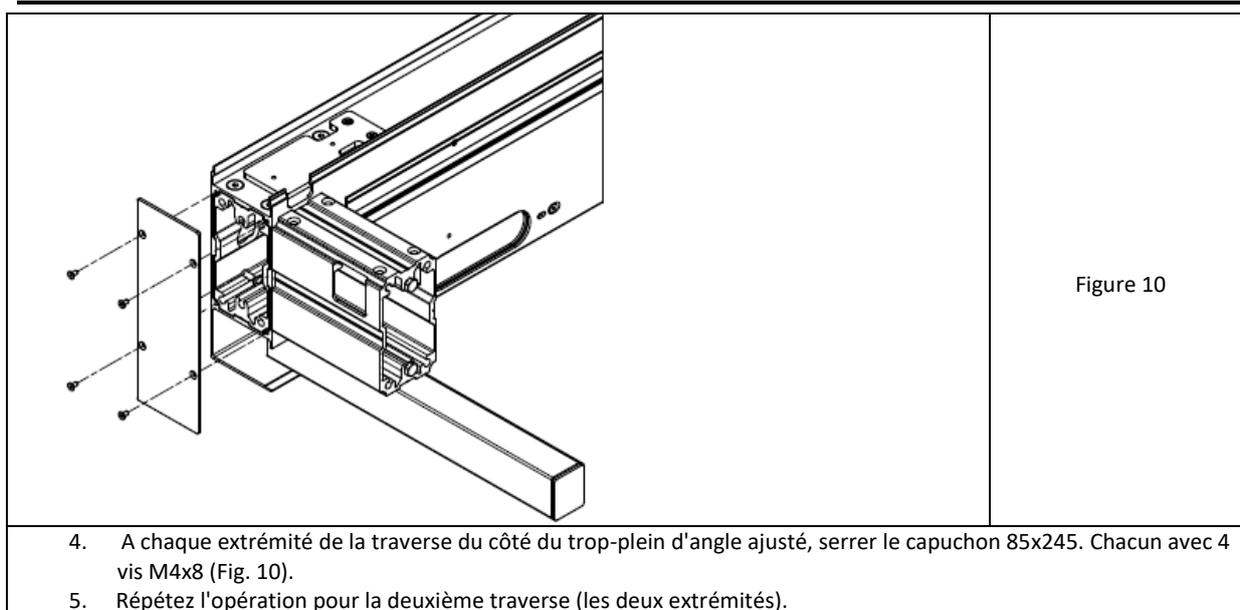


Figure 9

1. Fixer un trop-plein d'angle à chaque extrémité des traverses (Fig. 9).
2. Insérer le trop-plein d'angle de manière à ce que le côté avec la découpe du haricot coïncide avec le trou de la poutre. Avant de glisser la mousse EPDM du trop-plein, appliquez une bande supplémentaire de mastic d'étanchéité autour du bord du trou du haricot et autour des deux petits trous à ses extrémités.
3. Lors de l'insertion, éviter d'abraser la couche d'étanchéité et n'appliquer l'EPDM sur la paroi de la poutre que lorsque les contours des haricots sont alignés. Serrer avec 2 vis à tête fraisée M5x8 (dans les trous extérieurs de l'haricot à tête fraisée) (Fig.9-droite).



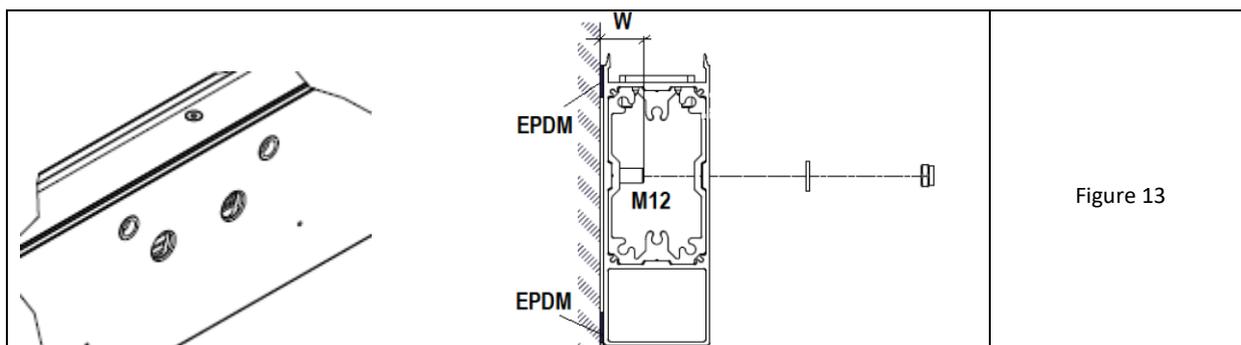


Figure 13

11. Sur la paroi extérieure des poutres adjacentes à la maçonnerie, après dégraissage, appliquer des bandes d'écartement autocollantes en EPDM sur les bords supérieurs et inférieurs (Fig. 13-droite). Ceci est nécessaire afin de pouvoir retirer ultérieurement la révision sans l'endommager.
12. Placez le cadre dans la position cible. A l'endroit où la poutre est ancrée au mur, déterminer la position des ancrages en fonction de la disposition des trous d'ancrage sur la face arrière de la poutre (Fig. 13). Deux trous sont percés dans chaque ancrage à une distance axiale de 100 mm.
13. Placer les chevilles de taille M12 (non fournies par SELT) dans le support, en veillant à ce qu'elles soient nivelées ensemble et que les distances axiales soient maintenues conformément au schéma de perçage de la poutre. Respecter l'espacement correct entre les chevilles et la face du mur dans la plage $W = \text{min. } 35 \text{ et max. } 45 \text{ mm}$ (Fig. 13-droite).

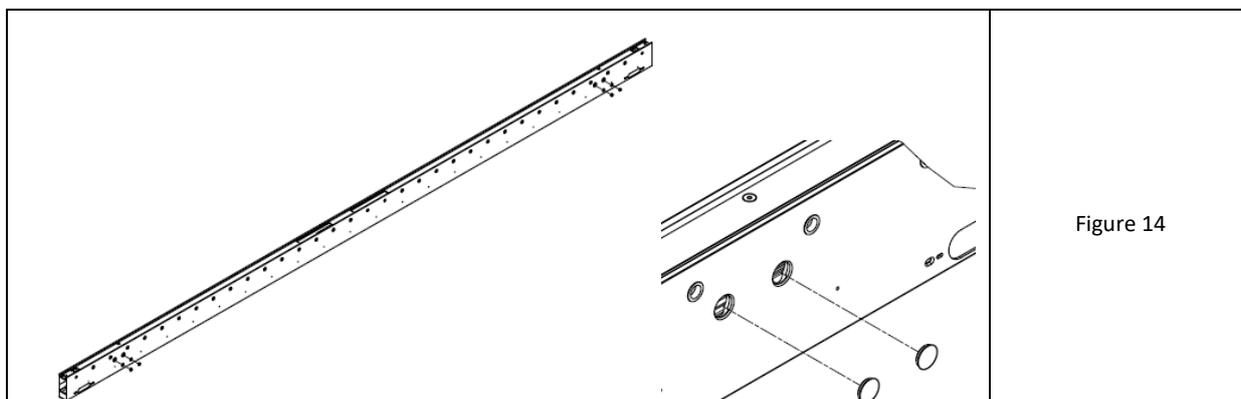


Figure 14

14. Placer la poutre murale sur les ancrages (ou fixer les ancrages à travers la poutre) et fixer les poutres avec la rondelle de l'écrou d'ancrage (taille M12). Serrer le couple selon les instructions du fabricant de l'ancrage (Fig. 14).
15. Boucher les trous des ancrages dans la poutre avec des bouchons en aluminium sur le mastic d'étanchéité (Fig. 14-droite).

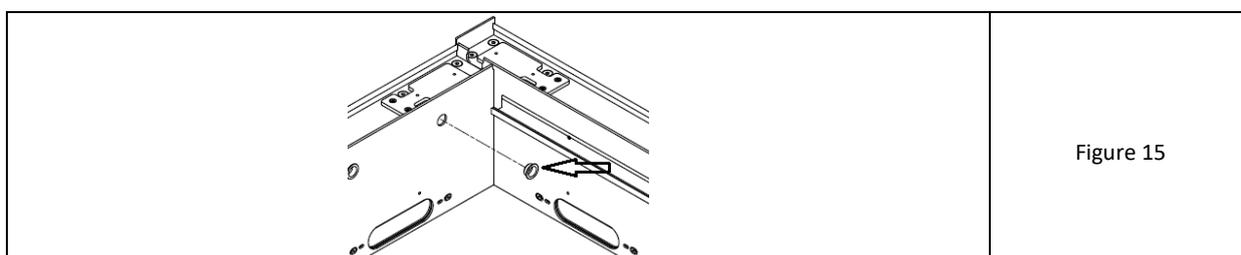


Figure 15

16. Enfiler les bagues collectrices extérieures dans les grandes fenêtres des axes de lames sur les poutres longitudinales (Fig. 15).

4.7.2 ASSEMBLAGE MODULAIRE

Le collage modulaire s'effectue par boulonnage des différents cadres.



Remarque : Les joints des pergolas modulaires doivent être scellés par le haut avec de mastic d'étanchéité (les joints en EPDM ne sont pas complètement étanches aux précipitations).

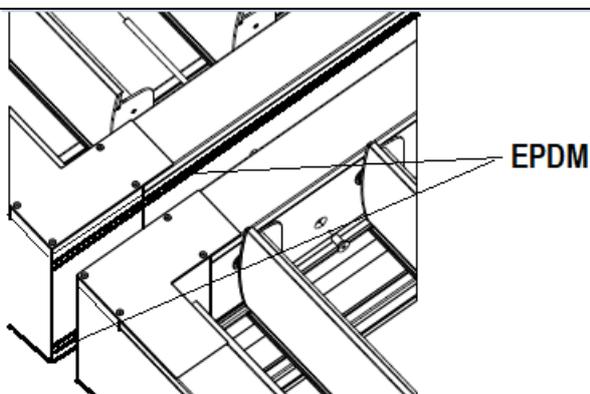


Figure 16

1. Appliquer deux bandes de ruban EPDM sur la poutre du cadre de la pergola intégrée du côté du deuxième cadre à ajouter, après avoir dégraissé la surface. Coller les bandes sur le bord supérieur et inférieur de la poutre. Il est recommandé de coller le bord de la bande supérieure sous le verrou de révision (Fig. 16 et coupe transversale de la Fig. 13) - pour un accès ultérieur à l'intérieur de la poutre.

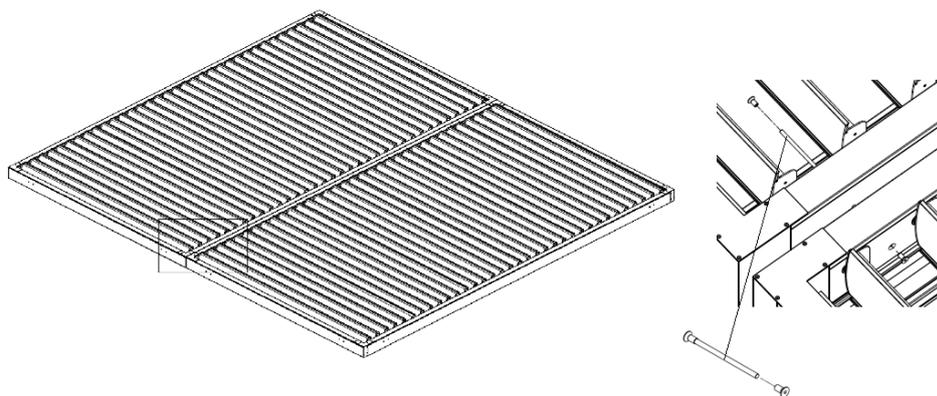


Figure 17

2. Pousser les cadres l'un contre l'autre en veillant à ce que les trous de passage des connecteurs modulaires soient alignés. 3.
3. Vissez un écrou à tête fraisée M8 avec une douille Allen sur une extrémité de la goupille M8 jusqu'à ce que vous sentiez une résistance (Fig. 17). Faites passer la goupille dans le trou de montage sur le côté des poutres. De l'autre côté, vissez le deuxième écrou conique M8 avec une douille Allen (Fig. 40). Le couple de serrage est de 17 Nm.

4.7.3 ASSEMBLAGE DES GOUTTIÈRES (VERSION DE 4 GOUTTIÈRES)

Les gouttières sont serrées en usine sur les poutres uniquement pour la version avec 2 gouttières. Pour les 4 gouttières, elles doivent être serrées lors de l'installation. Il faut faire attention à

- à la compatibilité et au chevauchement des trous de drainage des haricots,
- à la compatibilité et au chevauchement des trous de fixation dans la poutre et dans la paroi supérieure de la gouttière.
- les gouttières pour les poutres longitudinales ont une longueur totale égale à la poutre longitudinale
- les gouttières transversales sont insérées entre les gouttières longitudinales et sont plus courtes que les poutres.



Les gouttières des modules SB400 PRO R n'ont pas de drains.

Il est possible de faire des trous dans le fond des gouttières aux endroits indiqués pour fixer les sorties dans l'une des 2 versions : aluminium peint « Water Flow » ou plastique (gris clair).

Selon la variante, les gouttières peuvent être disponibles sans chambre LED latérale et des gouttières plus larges avec une chambre intégrée pour la bande LED. Les couvercles des gouttières peuvent être dotés de rainures arquées pour la sortie du câble de la bande LED.

Les poutres et les gouttières sont déjà pourvues de trous pour les vis. La paroi extérieure de la gouttière à visser à la poutre doit toujours être dégraissée avant l'installation.

- Après dégraissage, la surface arrière de la gouttière adjacente aux poutres doit être soigneusement scellée à l'aide d'une bande de mastic d'étanchéité (fournie avec le produit). La bande d'étanchéité doit être continue. En outre, faites une boucle fermée autour du trou de haricot de l'égout très soigneusement avec du mastic sur tout le périmètre. Appliquez également deux boucles supplémentaires de mastic autour des ouvertures aux deux extrémités du trop-plein à haricots.

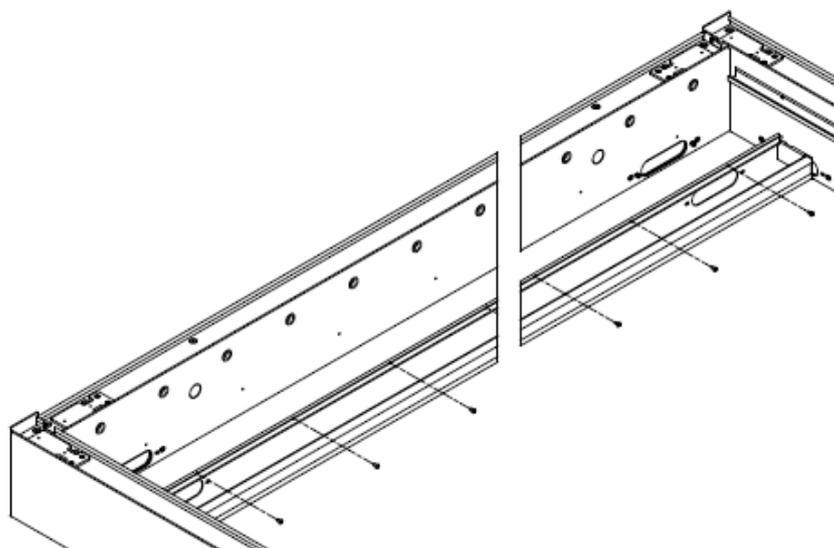


Figure 18

- Placer la gouttière sur la poutre (le bas de la gouttière est aligné avec le bas des poutres). Veiller à ce qu'il y ait un chevauchement entre le périmètre du drain à haricots et les trous de la gouttière et de la poutre.
- Serrer la gouttière avec des vis laquées St4,8x13 (Fig. 18).

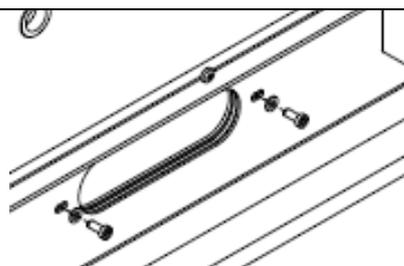
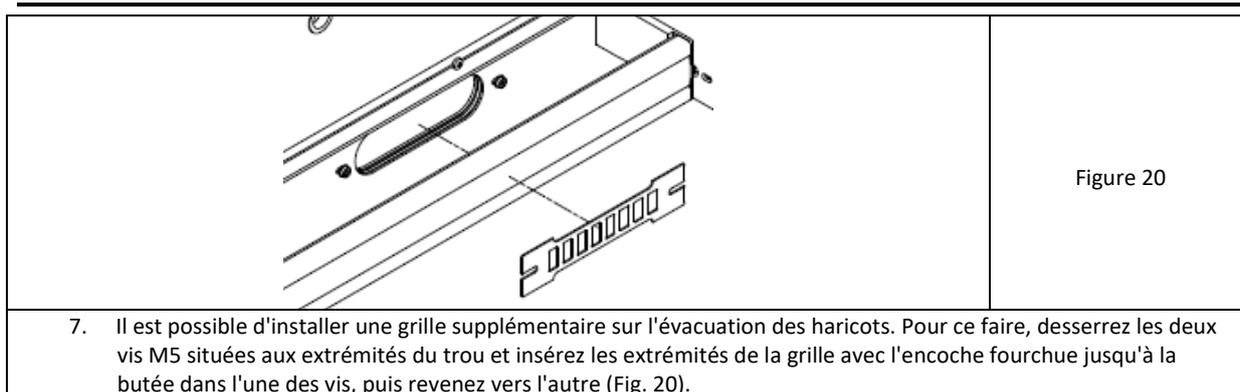


Figure 19

- En outre, serrez les vis à tête cylindrique M5x12 aux deux extrémités du drain de haricots. Placez une rondelle plate A5.3 sous la tête du boulon (Fig.19).
- Enduire le bord du trou de haricot d'une couche épaisse de produit d'étanchéité en l'aplatissant délicatement avec un doigt humidifié. En outre, autour des têtes des vis M5, appliquez également une couche épaisse de produit d'étanchéité.
- Si une grille de sécurité est installée sur l'évacuation, scellez les bords avant de la mettre en place.



8. effectuer un scellement complet au mastic d'étanchéité des zones de fuite potentielle. Ces zones sont les suivantes

- le joint supérieur entre la gouttière et les poutres (sur tout le pourtour)
- le bord intérieur du joint entre l'embout de la gouttière et le profil de la gouttière - sur le périmètre du joint
- le joint supérieur de la gouttière transversale avec la gouttière longitudinale
- le joint périphérique entre le bord de la gouttière et la poutre
- liaison latérale des poutres entre elles ou avec les poteaux à l'intérieur de la pergola

ATTENTION 1 : Lors des premières fortes pluies, il est conseillé d'inspecter visuellement les points de contact sensibles aux fuites et, si des fuites sont constatées, de remplir les joints avec du silicone. Ces points de contact sont généralement les joints entre les gouttières et les poutres, les joints entre les gouttières transversales et longitudinales, les joints au périmètre des embouts de gouttières, les bords inférieurs des gouttières sous les descentes ovales latérales, l'intérieur des joints des trop-pleins ovales dans les poutres reliées aux gouttières, les points des embouts et la sortie arrière des ancrages muraux des poutres, les joints du périmètre des poutres avec les colonnes, et les joints des poutres avec le mur.



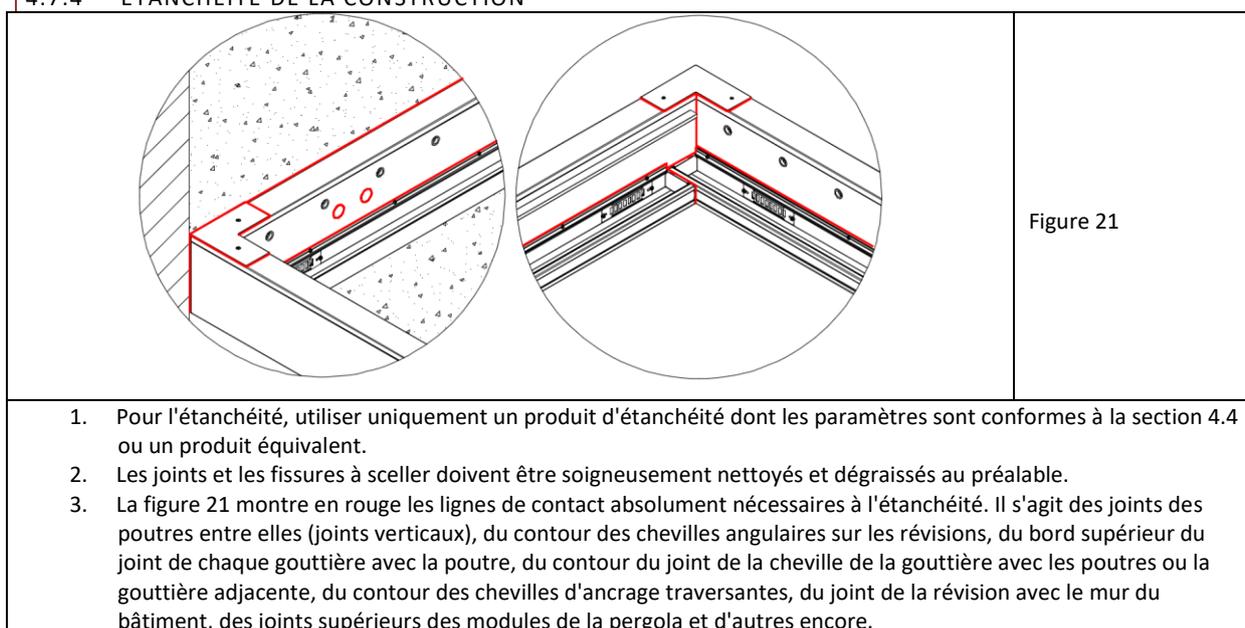
ATTENTION 2 : L'état des joints en silicone réalisés doit être contrôlé régulièrement à des intervalles de 6 mois maximum et les défauts éventuels doivent absolument être réparés (après dégraissage et enlèvement de la partie endommagée ou non étanche des joints). Si des fuites ou des écoulements sont constatés, il faut immédiatement prendre des mesures pour remédier au manque d'étanchéité.

ATTENTION 3 : La grille de sécurité a pour effet de réduire la capacité de drainage des gouttières.



REMARQUE : Le fait de sceller le périmètre de l'embout de gouttière de l'intérieur réduit le risque d'éclatement de la chambre inférieure de la gouttière en cas de fuite.

4.7.4 ÉTANCHÉITÉ DE LA CONSTRUCTION



4.7.5 ASSEMBLAGE DES LAMES

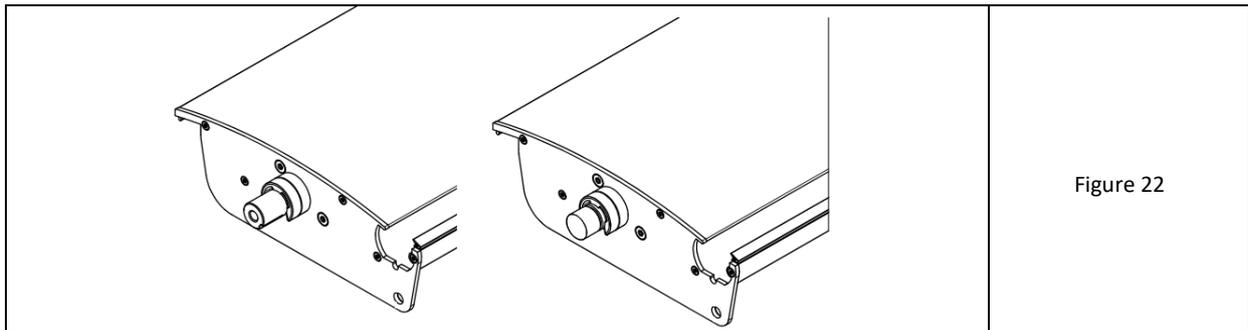


Figure 22

1. La lame du côté de l'entraînement présente un trou circulaire dans le coin inférieur de l'embout. Ce trou n'existe pas du côté de palier (NB : Les bagues Clip en plastique sur les tiges ne sont pas montées en usine - elles doivent être montées ultérieurement).
2. Il existe deux types différents de tiges des lames du côté de l'embout d'entraînement (Fig. 22) :
 - 2 lames d'entraînement ont un trou fileté interne dans une tige et une rainure externe
 - les autres lames ont une tige sans trou interne.
3. En outre, pour les variantes dotées de points lumineux, un câble avec fiche dépasse des tiges du côté opposé au côté de l'entraînement.

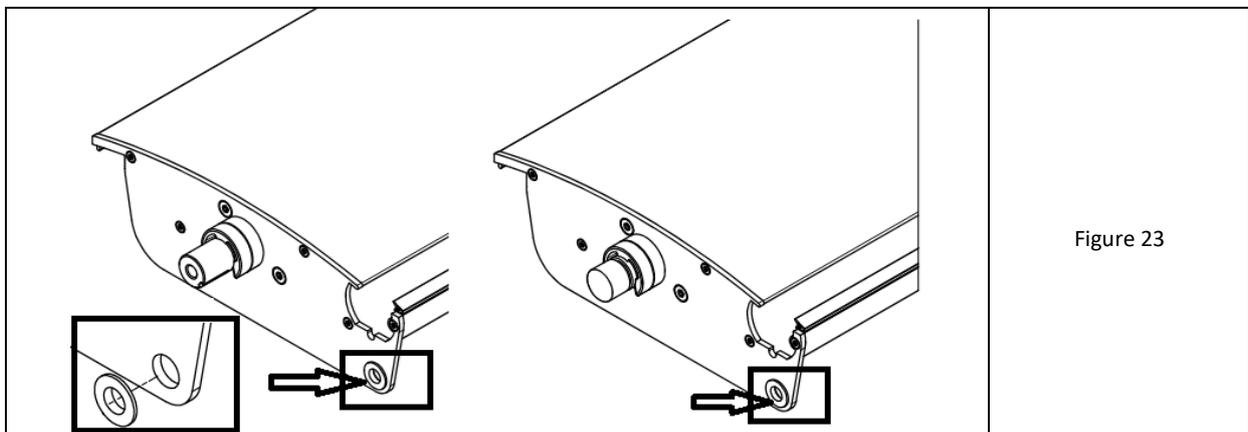


Figure 23

4. Insérer les clips en plastique (Fig.23) sur les trous du coin inférieur des bouchons depuis l'extérieur. Les goupilles de la lame n'ont pas de bagues d'écartement Clip appliquées en usine.

REMARQUE : Les anneaux en plastique des clips doivent être montés de manière à éliminer tout jeu longitudinal excessif de la lame et à éviter que la lame ne crée un danger en tombant.



REMARQUE : Pour le positionnement de tous les circlips en acier, l'utilisation d'un outil de positionnement de circlips dédié est nécessaire.

L'insertion de circlips en acier sans l'utilisation d'un outil dédié peut créer des microfissures dans les circlips et générer des fissures et des ternissements dus à la corrosion au fil du temps.



Les anneaux de serrage sont en plastique (8 mm d'épaisseur) pressés sur la tige elle-même. Il en est prévu 4 par une lame.

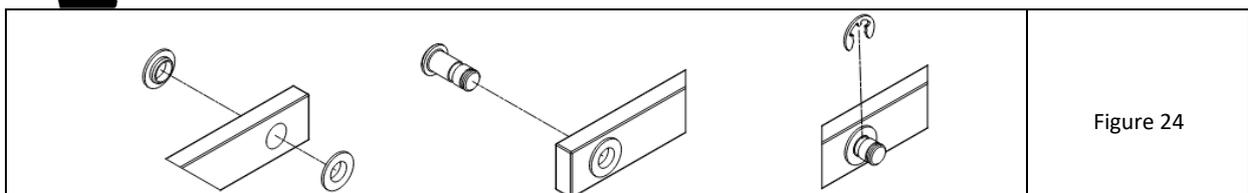


Figure 24

1. Monter les petites bagues collectrices dans la tringlerie d'entraînement - des deux côtés de chaque alésage de la tringlerie (Fig. 24-gauche).
2. Enfoncer ensuite la goupille en acier (Fig. 24-centre) à fond dans chaque trou avec les anneaux montés et, du côté opposé à sa tête, insérer un petit circlip dans la rainure plus loin de l'extrémité (Fig. 24-droite) à l'aide d'un outil

dédié.

3. Répéter les étapes 1 et 2 pour l'ensemble du tendon.

REMARQUE : Enfoncez les bagues collectrices avec précision dans les trous - si vous ne les enfoncez pas profondément, vous risquez d'avoir des difficultés à les raccorder aux capuchons de la lame.

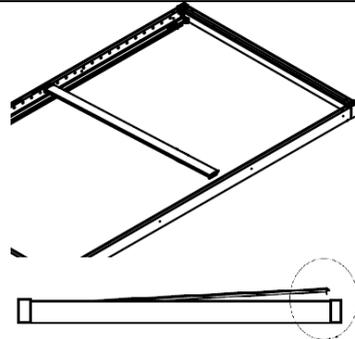


Figure 25

4. Commencer l'assemblage en insérant les 2 bouchons d'entraînement. Le côté du bouchon d'entraînement doit être situé du côté du moteur. Les trous d'entraînement des lames peuvent être repérés par la présence de bandes en plastique dans les 2 trous de la poutre.

5. Dans un premier temps, couper et enlever les bandes qui fixent les bras d'entraînement aux trous de la poutre destinés aux lames d'entraînement (marquer ou se souvenir de ces trous).

6. Placez la lame d'entraînement sur la poutre et insérez le côté avec le tige d'entraînement dans le trou de la lame d'entraînement (Fig. 25). Poussez à fond, puis abaissez l'extrémité opposée horizontalement et faites glisser son tige dans le trou opposé de la poutre. Pousser à travers tout la lame de façon à ce que le tige du côté opposé de l'entraînement soit complètement à l'intérieur de la poutre.

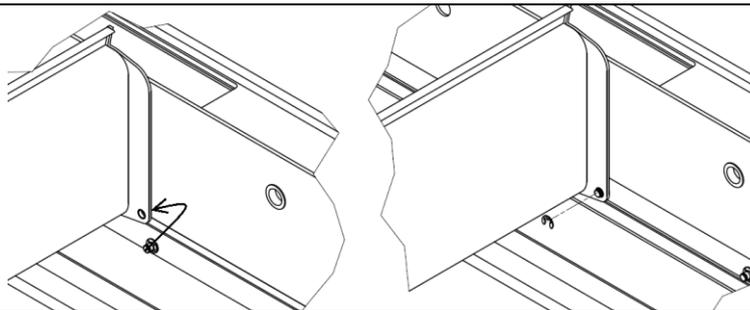


Figure 26

7. Placer la tringlerie d'entraînement préarmée avec toutes les goupilles dans l'auge sur le côté de la poutre d'entraînement.

8. Tourner la lame vers le haut.

9. Soulever la tringlerie jusqu'au niveau du trou inférieur du bouchon d'entraînement de la lame et l'appliquer de l'extérieur (entre le bouchon et la barre) sur le côté du bouchon d'entraînement (Fig. 26-gauche).

10. Enforcer l'extrémité saillante de l'axe du tirant dans le trou du capuchon du stylo (Fig. 26-droite). Lors de l'enfoncement, veillez à ne pas pousser la bague collectrice hors du capuchon.

11. Fixer l'extrémité visible de la goupille enfoncée avec un petit circlip exactement dans la rainure extrême de la goupille - utiliser un outil spécifique (Fig. 26-droite).

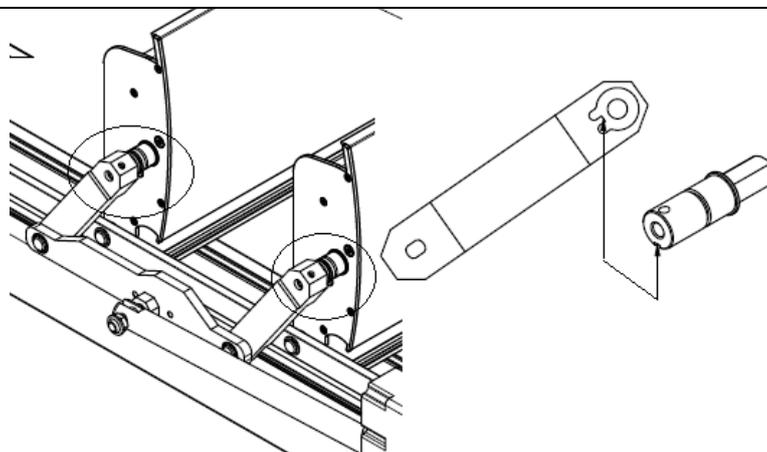


Figure 27

12. Glisser l'un des bras d'entraînement situés à l'intérieur de la poutre sur l'axe d'entraînement de la lame insérée dans la poutre - en utilisant l'accès par la fenêtre intérieure au sommet de la poutre d'entraînement (au niveau du moteur). Assurez-vous que les rainures et clavettes des bras d'entraînement et de la tige de la lame sont alignées avec précision (Fig. 27).

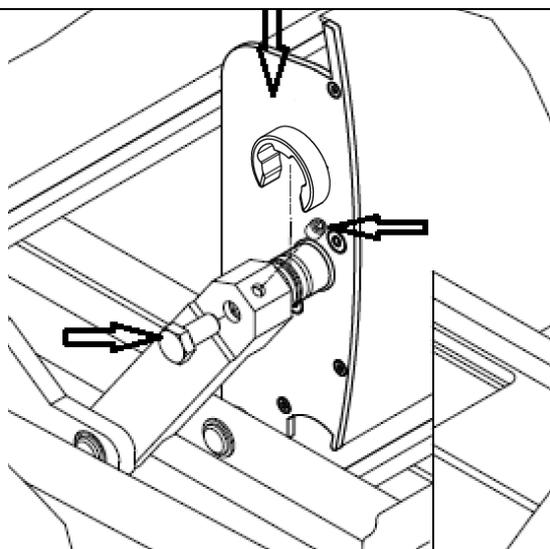


Figure 28

13. Positionner la languette verticalement et serrer les dispositifs de sécurité : - du côté du bras dans l'axe de la tige - boulon hexagonal M8x16. Serrez en laissant du jeu (Fig. 28).
 14. Clipser la bague de sécurité sur la tige de la lame du côté de la poutre (sans laisser de jeu).
 15. Aux extrémités opposées des deux lames, placer également des anneaux Clip sur les tiges (pour ne pas laisser de jeu).
 16. Répéter les étapes ci-dessus pour la deuxième lame d'entraînement, en faisant attention à la liaison déjà en place (il peut être nécessaire de tourner le plan de la lame pendant l'insertion).
 17. Serrer à fond les vis à six pans creux dans l'axe des deux lames (couple de serrage 17 Nm) et, aux extrémités supérieures des bras, visser les vis sans tête M6x8 avec une douille Allen dans le trou fileté (couple de serrage 7 Nm)-Fig.28.

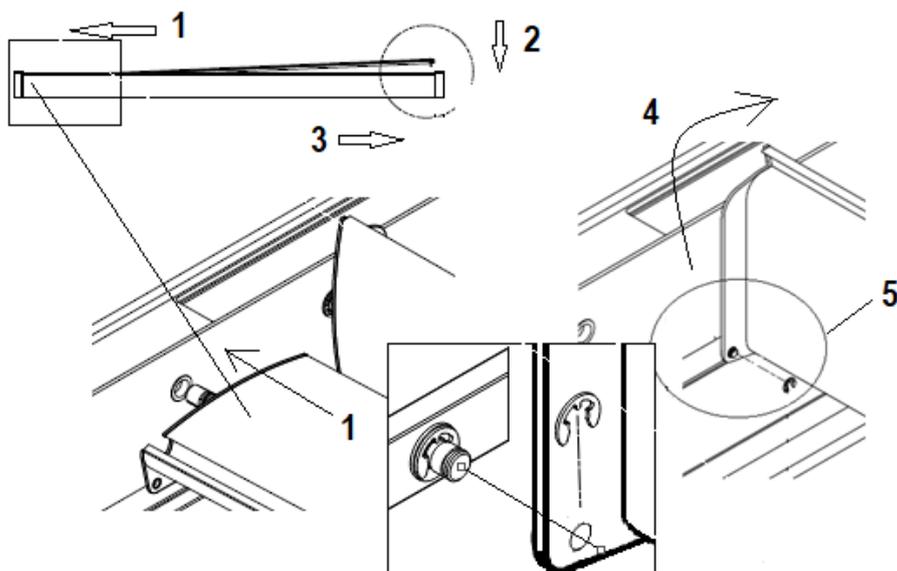


Figure 29

18. Placez la lame suivante en partant de l'emplacement des lames déjà placées vers les extrémités de la pergola. Placez la lame horizontalement au-dessus de la poutre, inclinez-le et insérez la tige du côté de l'entraînement dans le trou de la poutre. Après l'avoir enfoncé le plus possible, abaissez l'autre extrémité et insérez-la également dans la poutre (étapes 1 à 3 de la Fig. 29).
 19. Insérer l'axe du tirant du côté de la poutre (Fig. 29) En appuyant, veiller à ne pas pousser les bagues collectrices hors du capuchon de la lame.
 20. Glisser la lame dans la poutre d'entraînement et la tourner à la verticale de manière à ce que la goupille du tirant

s'insère dans le trou situé dans le coin inférieur du capuchon d'entraînement. Vérifiez la présence de la bague collectrice dans le capuchon et ne la poussez pas vers l'extérieur. Fixez l'extrémité visible de la goupille avec un petit circlip exactement dans la rainure de la goupille (Fig. 29) - utilisez un outil spécifique.

21. Clipser l'anneau de sécurité (2 pcs. max.) sur la tige de la lame du côté de la poutre d'entraînement.
22. Aux extrémités opposées des deux lames, placer également des anneaux Clip sur les tiges (aussi serrés que possible).

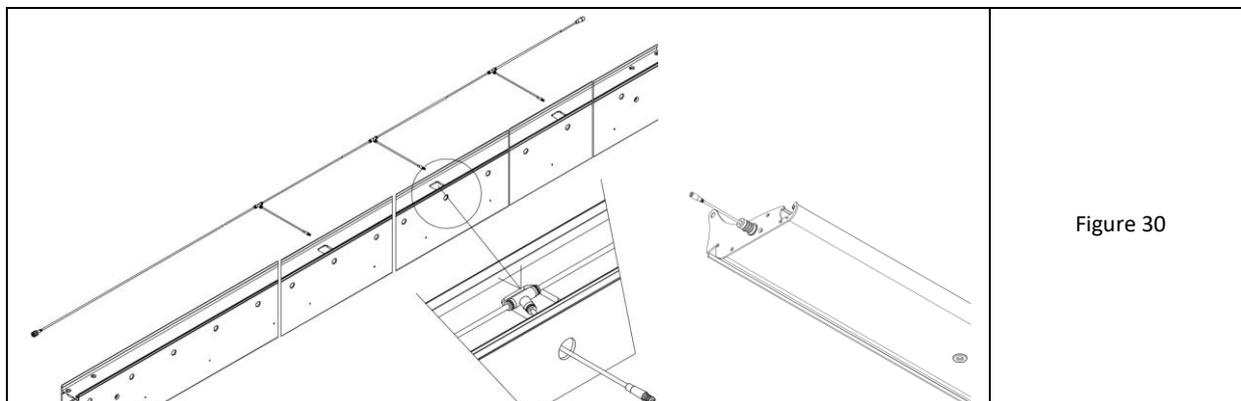


Figure 30

23. Répétez les étapes 18 à 22 (ou jusqu'à 25 pour les lames à pointe LED) pour les lames suivantes.
24. Si des points lumineux sont présents, suivre les étapes décrites dans le DTE n° 5.10.
25. Pour les lames à pointe légère, avant de glisser l'axe de la lame dans la barre de support, pousser ensemble les connecteurs de câble dépassant de la barre et de l'axe (Fig. 30). Pousser le connecteur à l'intérieur de la poutre. Insérez ensuite la lame de manière standard en suivant les étapes ci-dessus.

4.7.6 INSTALLATION DES RÉVISIONS ET DES CADRES

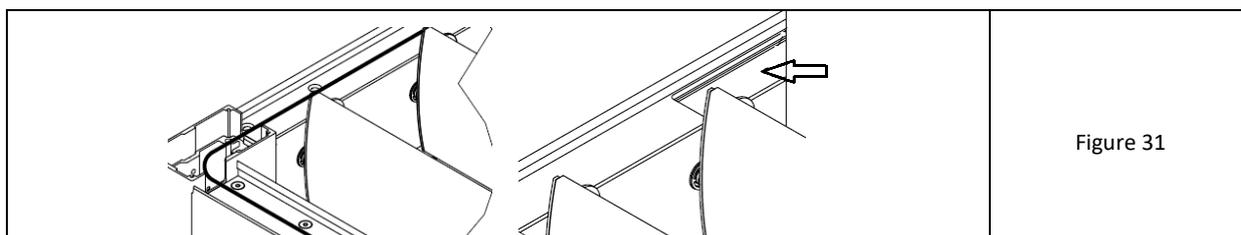


Figure 31

1. Faire passer le câblage dans la partie supérieure (partie ouverte des poutres) - Fig. 31 Les raccords des poutres ont des fenêtres ouvertes dans les murs supérieurs pour le passage des câbles.
2. Insérer l'unité de contrôle Louver dans la fenêtre du haut de la poutre d'entraînement au-dessus du moteur (Fig. 31-flèche droite). Insérer derrière le moteur à l'intérieur de la chambre de la poutre.
3. Effectuer et vérifier les connexions électriques et contrôler le bon fonctionnement du mécanisme d'ouverture et de fermeture de la lame.



ATTENTION !

Les câbles électriques doivent être correctement protégés. Ne laissez pas l'isolation être endommagée par les bords tranchants des ouvertures.

Le moteur TILT doit être connecté à l'unité de commande Louver. L'unité de commande doit être connectée à une alimentation 24 V DC et l'alimentation à 230 V AC. Le raccordement sans bloc d'alimentation endommagera l'unité de commande ou le moteur et peut provoquer un risque d'électrocution.

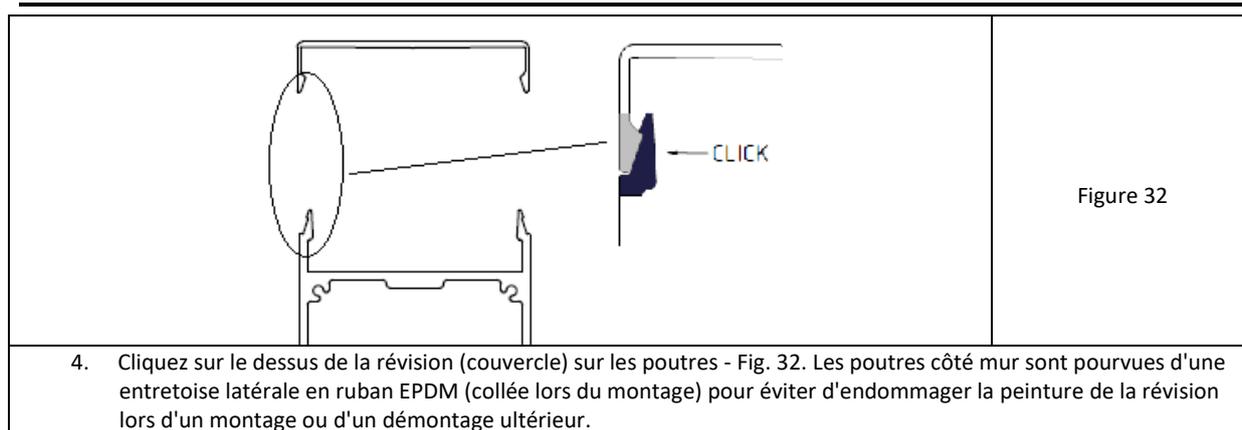


Figure 32

4. Cliquez sur le dessus de la révision (couvercle) sur les poutres - Fig. 32. Les poutres côté mur sont pourvues d'une entretoise latérale en ruban EPDM (collée lors du montage) pour éviter d'endommager la peinture de la révision lors d'un montage ou d'un démontage ultérieur.

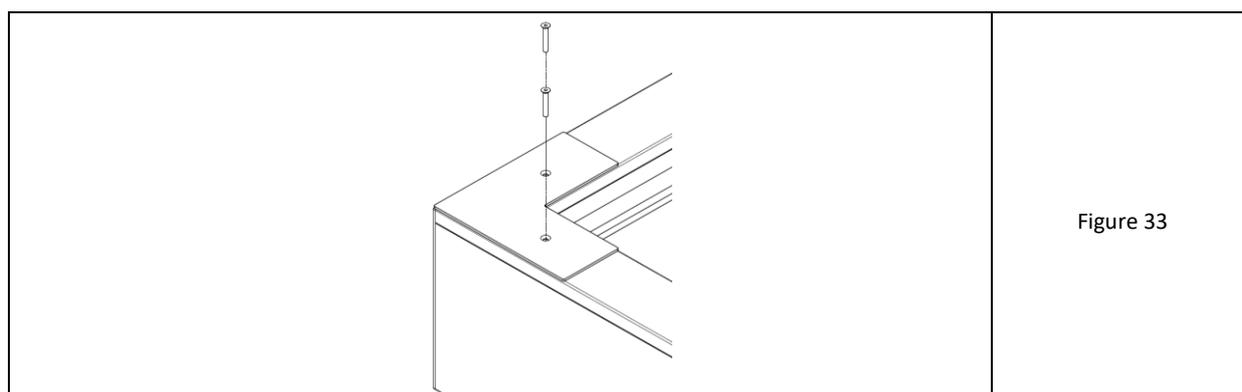


Figure 33

5. Dans les angles de la pergola, appliquer les chevilles d'angle sur les révisions Les révisions des poutres transversales s'appuient sur les chevilles de poutres, et celles des poutres longitudinales sur les révisions des poutres transversales.
6. Pour l'angle des poutres, placez un bouchon d'angle sur la révision et affleurez les bords de la révision. Transférez le schéma de perçage du bouchon d'obturation sur la révision. Percez la révision avec un foret de 5,5 à 6,0 mm de diamètre.
7. Il est recommandé de dégraisser le dessous des bouchons et d'appliquer du mastic d'étanchéité avant l'application. Placer les bouchons d'obturation sur les révisions et ajuster les trous. Serrez par le haut avec des vis à tête fraisée M5x35 avec une douille à six pans creux (Fig. 33). Après le serrage, scellez les têtes de vis avec du mastic d'étanchéité.



Note : Scellez les joints entre la révision et le mur par le haut avec du mastic d'étanchéité (les joints en EPDM n'assurent pas une étanchéité totale aux précipitations).

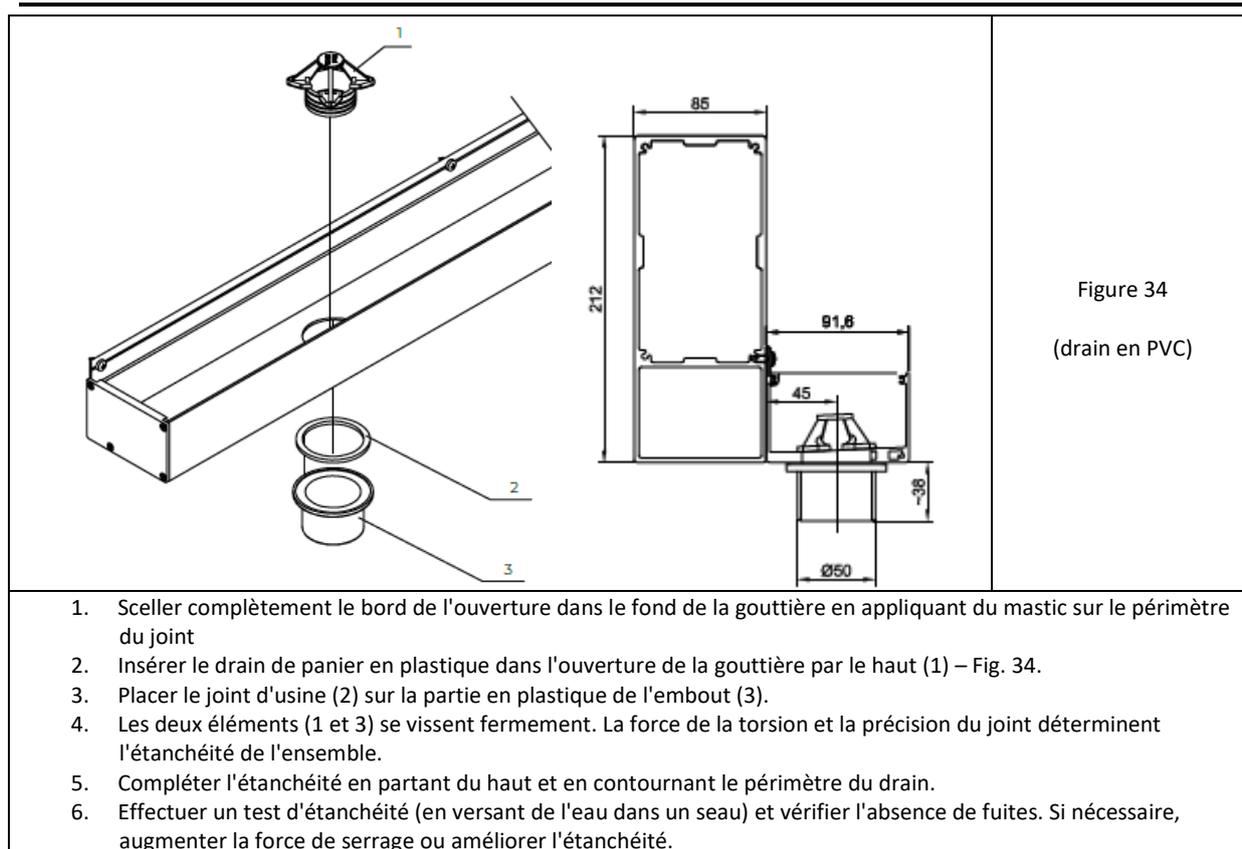


ATTENTION : Si les bras d'entraînement sont dévissés des lames, le toit se fermera rapidement, créant un risque de cisaillement et de pincement.
Au préalable, ouvrez les lames et insérez entre elles des éléments de blocage solides pour éviter qu'elles ne se referment d'elles-mêmes. Le remplissage ne doit pas endommager la peinture.

4.7.7 INSTALLATION DES DRAINS DE GOUTTIÈRE (FACULTATIF)



Les gouttières des modules SB400PRO R ne sont pas équipées de drains.
 Il est possible de faire des trous dans le fond des gouttières aux endroits indiqués pour y fixer des drains.



1. Sceller complètement le bord de l'ouverture dans le fond de la gouttière en appliquant du mastic sur le périmètre du joint
2. Insérer le drain de panier en plastique dans l'ouverture de la gouttière par le haut (1) – Fig. 34.
3. Placer le joint d'usine (2) sur la partie en plastique de l'embout (3).
4. Les deux éléments (1 et 3) se vissent fermement. La force de la torsion et la précision du joint déterminent l'étanchéité de l'ensemble.
5. Compléter l'étanchéité en partant du haut et en contournant le périmètre du drain.
6. Effectuer un test d'étanchéité (en versant de l'eau dans un seau) et vérifier l'absence de fuites. Si nécessaire, augmenter la force de serrage ou améliorer l'étanchéité.

5 EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT



Le produit ne peut pas être utilisé qu'en l'absence de défauts.

5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du produit, SELT Sp. z o.o. toutes modifications de construction sont interdites, le non-respect de cette condition ralentit le fabricant de la responsabilité qui incombe au fabricant du produit, et le destinataire perd la garantie.
- Pendant le transport, le montage et le démontage ainsi que pendant l'exploitation, l'entretien et la maintenance du produit, les dispositions applicables en matière de santé et de sécurité au travail et les règles en matière d'environnement doivent être respectés.
- Le produit ne doit être entretenu et réparé que par des personnes formées possédant les habilitations et compétences nécessaires.
- L'acheteur du produit doit veiller à ce que les personnes chargées des activités liées à son utilisation actuelle, l'hygiène et l'entretien soient familiarisés avec la notice de fonctionnement et respectent strictement les instructions à tous ses points.
- Il est inacceptable de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Inspections techniques, maintenance et réparations ».
- La maintenance et la réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est mis hors tension
- Respectez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens de déplacement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés d'une manière qui rend impossible la lecture.
- L'installation électrique et de contrôle doit être réalisée et contrôlée par une personne autorisée.
- L'interrupteur doit être placé à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées, de préférence à une hauteur inférieure à 130 cm.
- En cas de chute de neige, et lorsque la température est égale ou inférieure à 0 degré, le mécanisme de rotation des lames ne doit pas être actionné.
- Si les bras d'entraînement sont dévissés des lames, le toit se fermera brusquement, avec un risque de coupure et de pincement ; avant cela, les lames doivent être ouvertes et des éléments de verrouillage permanents insérés entre elles pour éviter qu'elles ne se ferment d'elles-mêmes. Le remplissage ne doit pas endommager la peinture.
- La pergola SB400PRO ne peut pas être utilisée et vous ne pouvez pas rester sous elle en cas de tempête, de grêle, de fortes chutes de neige, de fortes pluies (le toit doit rester en position ouverte).
- En tournant les lames, dans leur zone aucun obstacle ne doivent pas se trouver par exemple, câbles, brindilles, feuilles).
- Il est interdit de demeurer, de grimper ou de s'accrocher à la construction de pergola (en particulier sur les lames de toit)
- Il est interdit d'attacher des objets au produit sans l'autorisation écrite expresse du fabricant.
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés.
- Le produit doit être installé à une hauteur qui empêche le libre accès aux lames et mécanismes, et dans le cas d'un libre accès partiel à ces éléments, d'autres mesures de protection doivent être utilisées pour désactiver cet accès.
- Dans le cas d'un bruit de moteur atypique, couper immédiatement l'alimentation électrique jusqu'à ce que la cause du défaut soit éliminée.
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées sous la pergola.



5.2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ ASSOCIÉES AUX CONDITIONS ET LIEUX SPÉCIFIQUES D'UTILISATION DU PRODUIT

Les exigences spécifiques de sécurité applicables aux enfants de moins de 42 mois. Les exigences spécifiques d'utilisation sont applicables dans tous les lieux auxquels les jeunes enfants ont accès ou dans lesquels ils peuvent se trouver, tels que: maisons, orphelinats, hôpitaux, églises, magasins, écoles, crèches, lieux publics et autres lieux dont la destination primaire a été changée et où les enfants peuvent se trouver. En cas de changement de mode d'utilisation pour l'un des précédents, les remarques ci-dessus doivent être mises en œuvre.

Des exigences spéciales d'utilisation s'appliquent également dans tous les endroits dans lesquels se trouvent des personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'acheteur de procéder à une évaluation individuelle du risque de son utilisation, en mettant l'accent sur la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Pour déterminer les besoins opérationnels du produit, il est important de tenir compte des conditions raisonnablement prévisibles d'utilisation et des risques potentiels.



Ne laissez pas des enfants jouer avec des dispositifs de commande du toit. Tenez la télécommande hors de portée des enfants.



Il est essentiel de garantir que les enfants ne mettent pas les doigts dans les parties mobiles du toit et les ouvertures dans les profilés. Ne laissez pas les enfants jouer près des parties mobiles du toit.



Risque de blessure à la tête si l'on se trouve dans la zone des plumes de toit en mouvement. Il est interdit de rester dans la zone des lames et des mécanismes en mouvement. Si les bras d'entraînement sont déconnectés des plumes d'entraînement, les lames se ferment brusquement d'elles-mêmes - risque de coupure et d'écrasement.



Inspecter fréquemment l'installation pour détecter tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles. Ne pas utiliser si une réparation est nécessaire.



Évitez le contact du produit avec des objets chauds (par exemple, chauffage, poêles, fers à repasser, cheminées, etc.) ou la mise en place des sources de chaleur par convection sous le toit amovible (par exemple, fours à convection, cuisinières, barbecues, etc.) car cela risquerait des endommagements.

5.3 EXIGENCES PARTICULIÈRES EN MATIÈRE DE CHARGE DE NEIGE

Le fabricant autorise une charge de neige maximale de 50 kg/m² sur les lames du toit.

La neige peut charger le toit sous la forme d'une couche uniforme d'une hauteur uniforme.

Il convient d'éviter toute accumulation locale et tout amoncellement de neige provenant des toits et bâtiments adjacents sur la pergola.

En raison des différents poids de la neige, le poids de la neige varie dans une large fourchette en fonction de la durée de l'accumulation de neige et de l'effet de l'humidité. Différents poids de neige selon la norme EN1991-1-3 :

Tableau E.1 : Poids moyen de la neige par volume

Type de la neige	Poids volumétrique [kN/m ³]
fraîche	1,0
installée (plusieurs heures ou jours après les précipitations)	2,0
ancienne (plusieurs semaines ou mois après les précipitations)	2,5-3,5
mouillée	4,0

Calcul de l'épaisseur de couverture admissible

	Epaisseur de la couche de neige autorisée en fonction du type [cm]			
Pergola	fraîche	installée	ancienne	mouillée
SB400PRO R	50	25	14	12



Avec l'accumulation de neige, il y aura un affaissement visible et excessif des plumes et des poutres et la possibilité de fuites localisées des lames et des gouttières.

Nous attirons l'attention sur la nécessité d'une surveillance continue et d'une réaction rapide à l'augmentation de l'épaisseur du revêtement, en particulier en cas d'exposition supplémentaire au vent.

5.4 SÉCURITÉ D'EXPLOITATION**Recommandations et opérations:**

- l'utilisation du produit est sûre à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation et qu'il soit installé correctement,
- le produit ne doit être utilisé que conformément aux fins prévues
- il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- tenir les dispositifs de télécommande hors de portée des enfants, ils ne sont pas un jouet,
- il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- la durée de fonctionnement du moteur électrique est définie au point 2.1 "Caractéristiques techniques" (elle dépend du type de moteur et du fabricant, les détails sont disponibles sur le site web du fabricant du moteur ou sur www.selt.com). Le dépassement de la durée de fonctionnement spécifiée du moteur peut entraîner des dommages permanents,
- il est interdit d'utiliser un produit inopérant ou décomposé ou d'effectuer des réparations de fortune ; l'utilisation d'un tel produit peut endommager le produit, mettre en danger la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner l'annulation de la garantie,
- ne pas conserver d'objets pointus ou de parties saillantes à proximité des protections, qui pourraient s'accrocher au toit en mouvement et l'endommager,
- le système ne doit pas être utilisé, y compris la rotation des lames, en cas de neige abondante, de pluie, de gel ou de grêle (il doit rester en position ouverte),
- il est interdit de rester sous la pergola lors de phénomènes météorologiques violents ou intenses (par exemple, forte pluie, chute de neige intense, orage, grêle, vent fort, etc.),
- un capteur de vent est fortement recommandé,
- nettoyer régulièrement le système et effectuer l'entretien aux intervalles indiqués,
- n'utilisez que des pièces de rechange d'origine,
- tous les travaux relatifs à l'inspection et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et disposant des autorisations et qualifications requises,
- il est interdit d'utiliser le produit et l'installation électrique sans avoir effectué les contrôles et les mesures nécessaires et valables,
- avant d'effectuer tout travail d'entretien ou de nettoyage sur le produit, il est indispensable de le déconnecter du système électrique,
- en cas d'intervention sur la façade d'un bâtiment sur lequel le produit est ancré, le débrancher de l'alimentation électrique,
- faire attention à tout signe d'usure ou d'endommagement des câbles électriques,
- si des signes d'usure ou de détérioration des câbles électriques sont constatés, le produit doit être déconnecté de l'alimentation électrique et la panne doit être réparée par une personne habilitée,
- en cas de fonctionnement très bruyant du moteur ou d'autres composants, couper immédiatement l'alimentation électrique et faire contrôler et, le cas échéant, réparer la panne,
- il est interdit d'utiliser ou de laisser des objets tranchants à proximité du produit,
- si un capteur météorologique automatique est utilisé (vent/soleil), il doit être mis en mode manuel pendant les périodes suivantes : lorsque le produit ne peut pas être utilisé (par exemple, températures plus froides, dysfonctionnements suspectés, périodes d'inspection et de maintenance, lorsque l'installateur travaille sur les plumes et les mécanismes du produit) ; il est également recommandé d'éteindre ce capteur et d'ouvrir le toit en cas d'absence prolongée,
- le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et plus souvent si nécessaire dans les environnements pollués (par exemple en milieu urbain) et dans les zones côtières,
- lors du nettoyage du produit, soyez particulièrement prudent en raison de la présence de pièces mobiles et du risque de blessure ; débranchez l'alimentation électrique, délimitez et sécurisez la zone de travail ; avant le nettoyage du

produit, enlever les saletés non adhérentes à l'aide d'un aspirateur, d'une brosse douce ou d'un balai, puis nettoyer avec de l'eau et des détergents doux à l'aide d'un chiffon en coton doux ; après le nettoyage, toujours rincer la surface des plumes avec de l'eau (utiliser des produits de nettoyage conformément aux instructions du fabricant) ; il est interdit d'utiliser des produits abrasifs ou des nettoyeurs à haute pression qui pourraient endommager la couche de peinture,

- les parties mobiles ou rotatives du produit doivent être lubrifiées chaque année avec de la silicone en spray,
- le produit doit être inspecté régulièrement et les contaminants tels que les branches, les feuilles, les nids d'oiseaux et autres objets doivent être enlevés ; lors de l'enlèvement de ces contaminants, il faut veiller à ce qu'ils ne tombent pas sur les personnes se trouvant à proximité du produit ou sur les objets se trouvant sous le produit,
- l'utilisation d'objets pointus à proximité du produit peut endommager la peinture,
- dans les environnements urbains et côtiers, la couverture de toit est exposée à des polluants (fumée, smog, pluies acides, eau de mer salée) qui peuvent salir la peinture. Le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et plus souvent dans des conditions de pollution accrue et dans les environnements côtiers.



Ne pas utiliser l'appareil en cas de fortes rafales de vent, de chutes de neige, de pluie verglaçante ou de très fortes pluies, car l'appareil pourrait être endommagé ou détruit et les personnes se trouvant à proximité pourraient être mises en danger (s'applique à l'appareil installé à l'extérieur). Dans de tels cas, les plumes du toit doivent être en position fermée.

L'utilisation d'un dispositif automatique de protection contre le vent est recommandée pour aider à respecter les conditions de sécurité.

En cas de dysfonctionnement du produit, vous devez en informer immédiatement le service SELT Sp. z o.o.. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives d'autoréparation constituent une menace pour la santé et la vie et peuvent entraîner la perte de la garantie.

5.5 RACCORDEMENT À L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Une fois la Pergola SB400PRO R assemblée, vous pouvez connecter le variateur et le système de contrôle aux installations préalablement préparées : alimentation et contrôle. L'obligation de préparer l'installation incombe à l'installateur/investisseur.

Le raccordement à l'alimentation électrique doit être effectué sur la base d'un schéma de câblage individuel établi au préalable, en tenant compte des principes de protection contre les chocs électriques.

Le raccordement doit tenir compte des conditions environnementales dans lesquelles le produit sera utilisé et des recommandations contenues dans la DTR du moteur. Annexe à la fin de ce document.

Conditions environnementales normales :

- Ce sont les conditions que l'on trouve, par exemple, dans les habitations et les bureaux, les auditoriums et les théâtres, les salles de classe (à l'exception de certains laboratoires), etc.

Environnements dangereux :

- Les environnements présentant un risque accru comprennent les salles de bains et les douches, les cuisines, les garages, les caves, les saunas, les chambres d'animaux domestiques, les salles d'opération des hôpitaux, les hydrophores, les échangeurs de chaleur, les espaces fermés par des surfaces conductrices, les campings, les espaces ouverts, etc.

Dans les locaux et les espaces présentant les conditions à risque accru, il faut utiliser les dispositifs de mise hors tension automatique du produit endommagé, par exemple les disjoncteurs différentiels de sécurité.

Disjoncteurs différentiels de sécurité :

- il est recommandé de les utiliser dans les salles de bains, cuisines, garages et caves,
- Il est obligatoire de l'utiliser dans les piscines, douches, saunas, chantiers de construction, l'installation d'alimentation électrique en plein air, exploitations agricoles et horticoles, campings et véhicules de loisirs et dans les pièces à risque d'incendie.

Les disjoncteurs différentiels de sécurité ne sont qu'un complément à la protection contre des contacts directs, ils ne peuvent pas être le seul moyen de protection. Leur tâche consiste à compléter la protection en cas d'inefficacité d'autres moyens de protection contre les contacts directs ou si l'utilisateur ne faisait pas attention. Lors de la connexion, respecter les consignes de sécurité d'utilisation, par exemple: la hauteur minimale au-dessus du sol sur lequel l'équipement électrique peut être installé.

Consignes générales concernant la connexion en toute sécurité:

- la connexion ne doit être effectuée que par électricien possédant les habilitations et l'expérience professionnelle,
- respecter les règles de sécurité et de santé au travail lors de la connexion,
- le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément à la notice du fabricant de moteurs livrée avec le produit / disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous.

Une description détaillée des conditions de protection contre les chocs électriques qui doivent être remplies par l'installation électrique qui doit alimenter le produit.

Selon les normes en vigueur dans un pays donné. Dépend des récepteurs utilisés et de la configuration de contrôle.

Classe de puissance	Ce que nous alimentons	Type d'installation	Protection contre les surintensités	Protection contre les chocs électriques
Les appareils de la classe I ont une isolation de base qui assure la protection contre les contacts directs. En outre, pour assurer la protection contre les contacts indirects (protection contre les interférences ou protection supplémentaire), un conducteur de protection (PE) ou un conducteur de protection neutre (PEN) est raccordé à la borne de protection de l'appareil. Cela permet d'obtenir 1. la protection par un disjoncteur automatique au moyen de dispositifs appropriés 2. la limitation des tensions de contact à des niveaux ne dépassant pas la valeur UL établie pour les conditions environnementales données.	moteur 24V alimenté par un onduleur 230V/24V dispositif de classe I	Il est nécessaire d'utiliser une installation 230V~3 fils (conducteur de protection, conducteur neutre et conducteur de phase).	Fusible adapté à la puissance du consommateur	Disjoncteur à courant résiduel
Les équipements de classe II se caractérisent par l'utilisation d'une isolation renforcée, qui offre une protection contre les contacts directs et indirects. L'utilisation d'une isolation primaire et secondaire est un autre moyen d'assurer la protection contre les chocs électriques dans les équipements de classe II. Du fait de l'utilisation d'une isolation renforcée ou supplémentaire, il n'est pas nécessaire de connecter le boîtier de l'équipement au conducteur de protection, et il est possible d'alimenter les équipements de cette classe, par exemple, via des câbles bifilaires avec des connecteurs CEI C7. Les appareils de la classe de protection II sont marqués, par exemple sur la plaque signalétique, d'un symbole approprié (appelé carré dans un carré).	moteur 24V alimenté par un onduleur 230V/24V dispositif de classe II	Il suffit d'utiliser une installation 230V~2 fils (neutre et phase).	Fusible adapté à la puissance du consommateur	Disjoncteur à courant résiduel

Le raccordement électrique et le réglage de moteurs doivent être faits conformément aux notices des fabricant de moteurs. Les notices sont livrées avec le produit et disponibles sur les sites Internet de fabricants de moteurs ainsi que sur le site Internet :

www.selt.com → NOS PRODUITS → AUTOMATISMES



Un mauvais branchement du moteur peut entraîner des dommages du produit ou présenter des risques



Le moteur est doté d'un interrupteur thermique qui arrête l'alimentation après environ 5 minutes de fonctionnement continu pour le protéger contre la surchauffe (en fonction des conditions extérieures). Après extinction par protection thermique, attendez qu'elle refroidisse. Le temps d'attente dépend du type de moteur et de la température ambiante (généralement après environ 16 minutes, la protection thermique doit s'éteindre).

	<p>Important</p> <p>Les câbles traversant une paroi métallique doivent être protégés et isolés à l'aide d'une gaine ou d'un couvercle. Fixer les fils pour éviter qu'ils n'entrent en contact avec des pièces mobiles. Si le récepteur est utilisé à l'extérieur et que le câble d'alimentation est de type H05-WF, installez le câble dans une goulotte résistante aux UV, par exemple sous une gouttière.</p> <p>Assurer l'accès au câble d'alimentation du récepteur : afin de pouvoir le remplacer facilement.</p>
	<p>Attention</p> <p>Faites toujours une boucle dans la conduite d'alimentation pour empêcher l'eau de pénétrer dans le récepteur !</p>

5.6 CONTRÔLE

La programmation de la commande (raccordement des télécommandes, des capteurs météorologiques et d'autres éléments de commande) doit être effectuée conformément aux instructions du fabricant de la commande.

		Commande et contrôle io Somfy
Moteur linéaire		Somfy Pergola Tilt 24V io 300 mm 0° avec le capteur Hall
Récepteur radio pour le moteur		Pergola io Louver
Télécommande	Télécommande	Situo 5 io PURE II
	Télécommande * pour une version avec une version Hall	Situo 1 A/M io
	Télécommande * pour une version avec le capteur solaire avec un scroll pour un réglage ergonomique de la luminosité de l'éclairage LED avec un récepteur White LED Receiver io	Situo 1 Var A/M io Situo 5 Var A/M io
Capteur Météo	Capteur de vent*	Eolis io 230V
	Capteur vent-soleil*	Soliris io 230V
	Capteur solaire*	Sunis Wirefree sensor io
	Capteur de pluie*	Ondeis 24V
Contrôleur	Pour l'éclairage LED *	WHITE LED RECEIVER io DIMMING
	Pour les radiateurs *	Heating Slim Receiver io on/off
	Commande via Internet*	Tahoma switch

* - avec une plus-value

	<p>L'unité de commande ne peut être montée qu'à l'intérieur du faisceau d'entraînement (à travers une fenêtre au-dessus du moteur) ou à l'extérieur dans un boîtier ayant un niveau de protection d'au moins IP65. Le non-respect des instructions du fabricant de l'unité de commande entraîne l'annulation de la garantie.</p>
---	--

Liaison des câbles du moteur SOMFY Pergola Tilt 0 à l'intérieur du contrôleur Louver (Fig. 36):

3) Câblage Pergola Tilt io ou sans codeur

Pergola io LOUVER CONTROL	+Vdc (commande M1)	0Vdc (commande M1)	+Vdc (codeur M1)	0 Vdc (codeur M1)	C1 (codeur M1)	C2 (codeur M1)
	Alimentation de la commande +24 Vdc	Alimentation de la commande 0 Vdc	+24 Vdc codeur	0 Vdc codeur	Entrée « collecteur ouvert » codeur canal 1	Entrée «collecteur ouvert » Codeur canal 2
Câbles en couleur Pergola Tilt io	Brun	Bleu	Rouge	Noir	Jaune	Vert

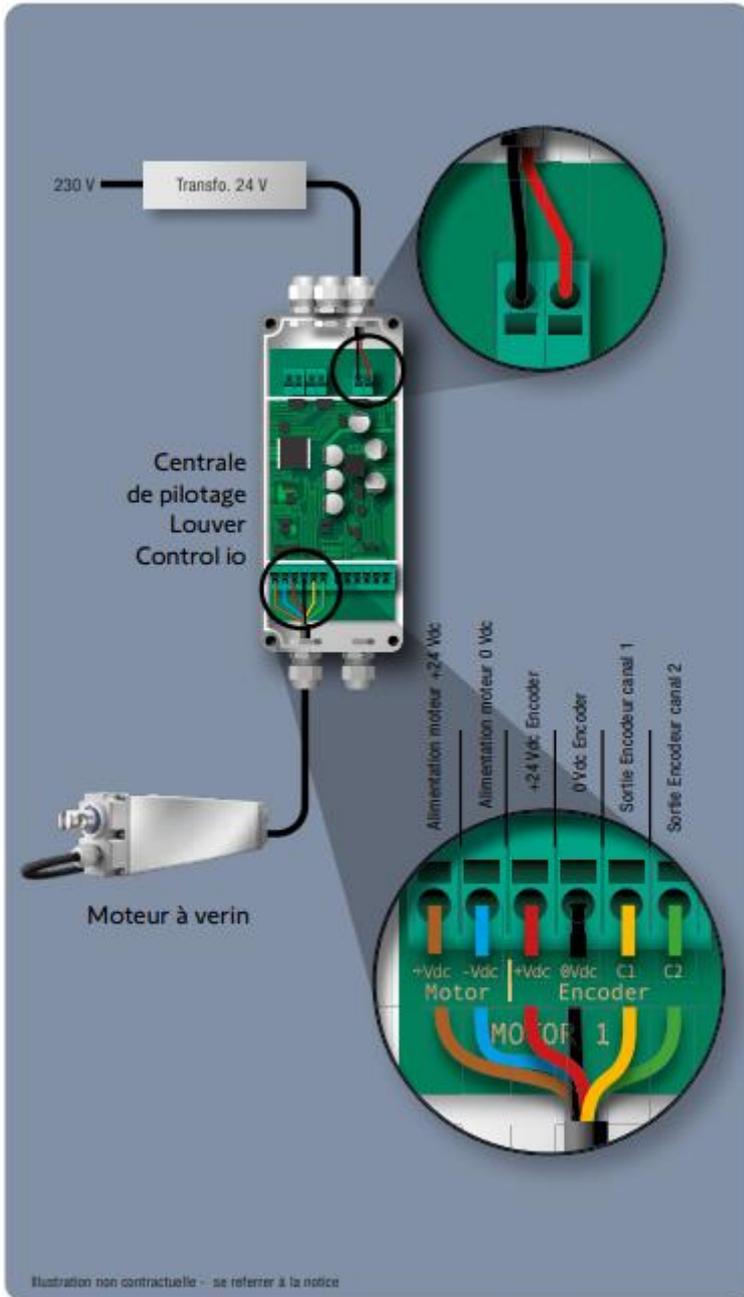


Fig. 36 Schéma des zones de raccordement à l'intérieur du tableau Pergola io Louver

5.7 MISE EN MARCHÉ ET RÉGLAGE

Recommandations et actions:

- lors du montage, régler les positions finales des lames (position fermée et ouverte),
- la personne qui règle les fins de course doit avoir des connaissances et expérience dans ce domaine,
- le réglage des fins de course doit être effectué conformément au manuel du moteur ; à chaque réglage, en raison de la nécessité d'opérer au niveau des lames et des mécanismes, soyez particulièrement prudent,
- avant de démarrer le produit, des mesures électriques doivent être effectuées dans un premier temps afin de vérifier l'efficacité de la mise à zéro du produit et du système électrique par une personne habilitée,
- vous ne devez pas démarrer le moteur d'entraînement sans vérifier le bon montage du produit,
- lors du réglage des fins de course, ne pas s'appuyer ni s'accrocher au produit, ne pas y laisser d'outils,

Lors de la mise en service du toit mobile, une attention particulière doit être portée à :

- rotation correcte et uniforme des lames mobiles du toit.
- activation correcte des fins de course



Un réglage non autorisé des positions finales, par une personne non formée, peut entraîner des blessures ou la mort, ainsi que le produit.

Suivre le schéma de programmation de la télécommande conformément à la notice constructeur (Somfy) de la centrale Louver.

Dépannage du contrôle io

Constats	Causes possibles	Solutions
Le produit motorisé ne fonctionne pas.	Le câblage est incorrect.	Contrôler le câblage du Slim io Receiver Screen + Plug et le modifier si besoin
	Le moteur est en protection thermique	Attendre que le moteur refroidisse
	La pile du point de commande io Somfy est faible.	Contrôler si la pile est faible et la remplacer si besoin.
	Le point de commande n'est pas compatible.	Contrôler la compatibilité et remplacer le point de commande si besoin
	Le point de commande io Somfy utilisé n'est pas enregistré dans le récepteur	Utiliser un point de commande enregistré ou enregistrer ce point de commande.
Le produit motorisé s'arrête trop tôt ou trop tard.	Les fins de course sont mal réglées	Réajuster les fins de course.
La position « my » ne fonctionne pas.	La position « my » a été supprimée.	Enregistrer la position « my ».
Je ne peux pas supprimer la position « my » avec mon point de commande Easy Sun io	Votre point de commande est trop ancien (indice E ou antérieur).	Supprimer la position « my » avec un autre point de commande appairé
J'ai un capteur vent et le produit motorisé monte en position de fin de course haute toutes les heures.	Le capteur est appairé/réglé.	Il y a des interférences radio ou le capteur est hors de portée. Placer le Slim io Receiver Screen + Plug en dehors du caisson.
	La pile du capteur vent io Somfy est faible.	Contrôler si la pile est faible et la remplacer si besoin.
	Pas d'alimentation au capteur alimenté en 230V	Vérifier l'alimentation du capteur

Malgré la présence d'un capteur vent, quand il y a beaucoup de vent le produit motorisé ne va pas en position haute.	Le capteur n'est pas appairé/réglé.	Se référer à la notice correspondante pour appairer/régler le capteur. □
J'ai le sentiment que le positionnement entre les fins de course n'est pas précis.	Le réglage de la course linéaire est mauvais.	Re-régler la course linéaire
	Le moteur est proche de la limite thermique.	Attendre que le moteur refroidisse.

5.8 UTILISATION INCORRECTE DU SYSTÈME

Exploitation du système – opérations interdites

- En cas de défaut ou de suspicion de défaut, il est recommandé d'arrêter l'utilisation du produit.
- Signalez la panne au fournisseur / à l'installateur du système.
- Cessez l'utilisation du dispositif en cas des signes d'usure ou d'endommagement du câblage électrique et signalez immédiatement les réserves au fournisseur direct.
- Ne restez pas dans la zone de travail du toit mobile lors du fonctionnement du système.
- N'utilisez pas un système défectueux ou incomplet. L'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et entraîner la perte de la garantie,
- Il est interdit d'utiliser un produit non conforme aux exigences de protection contre l'électrocution et contre l'incendie,
- Il est interdit de dépasser les paramètres du fonctionnement du produit définis et spécifiés dans la documentation technique et opérationnelle,
- Ne laissez aucun objet tranchant ou pièce en saillie à proximité du système, qui peuvent s'accrocher et le rayer.
- Utilisation non-conforme avec DTE

Personnes destinées au service

- Ne laissez pas les enfants jouer avec des éléments pour l'exploitation du système, par exemple avec les télécommandes ou les interrupteurs.
- Tenez la télécommande hors de portée des enfants.

Espace de travail de la pergola SB400PRO R : risque d'écrasement, de cisaillement et de rester coincé

- Ne touchez pas aux pièces mobiles lors de la fermeture ou de l'ouverture du toit mobile. Cela peut entraîner l'écrasement, le cisaillement, le risque de rester coincé, le coincement entre, par exemple, des lames et d'autres éléments structurels du système.
- Il est interdit de désengager les bras d'entraînement des axes des plumes d'entraînement sans avoir au préalable bloqué l'espace entre les plumes - les plumes tomberont rapidement d'elles-mêmes en raison du montage excentrique.
- Aucun obstacle qui pourrait perturber son fonctionnement ou provoquer son endommagement ne peut pas se trouver dans l'espace du travail du toit mobile
- Si, pendant le mouvement, les lames rencontrent un obstacle, il faut d'abord ouvrir légèrement le toit, puis retirer l'obstacle.
- Ne restez pas dans l'espace du mouvement rotatif de lames pendant leur fonctionnement.
- Lors de la rotation des lames, aucun obstacle ne peut pas se trouver dans leur zone (câbles, brindilles, etc.).
- Il est interdit de mettre les mains entre les lames en mouvement et de mettre les doigts entre les profilés et mécanismes d'entraînement.

Les produits commandés automatiquement peuvent démarrer automatiquement. Lors de tout travail lié au produit, le produit doit être immobilisé en permanence afin qu'il ne puisse pas être démarré accidentellement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produise.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME

6.1 UTILISATION DU SYSTÈME CONFORMÉMENT À SA DESTINATION

Le système doit être utilisé conformément à sa destination prévue par le fabricant. Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le fabricant du système a des raisons de ne pas accepter les revendications de garantie.

Les pergolas SB400PRO R fabriquées par SELT Sp. z o.o. ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du fabricant garantit à l'utilisateur le bon fonctionnement du produit.

Si le produit est utilisé d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation SELT Sp. z o.o., son utilisation est alors considérée comme incorrecte.

Toute modification arbitraire affectant la sécurité d'exploitation du produit est inacceptable.



Après la pluie, lorsque les lames sont ouvertes, il y a un écoulement d'eau de pluie résiduelle dans les gouttières sous la pergola. Ceci est dû à la propre déflexion de la lame qui fait que l'eau résiduelle reste au centre de la lame. La quantité d'eau est plus importante lorsque les extrémités de la plume sont fixées horizontalement et réduite lorsque la plume présente une différence d'inclinaison entre les extrémités.

Pour minimiser la quantité d'eau résiduelle, il est recommandé d'ouvrir les lames à 90 degrés et d'attendre quelques minutes pour que l'eau résiduelle s'écoule dans les gouttières. Vous pouvez ensuite continuer à ouvrir complètement les lames.

L'utilisation correcte du produit comprend:

- l'utilisation normale ou utilisation prévisible qui n'inclut pas, par exemple, le risque pris par l'utilisateur intentionnellement ou consciemment.
- l'application de valeurs des paramètres de travail acceptables,
- le respect des recommandations relatives à l'exploitation,
- la réalisation de révisions et d'opérations de maintenance périodiques du produit,
- le respect des exigences définies dans la section "Contrôle de l'utilisation sûre du produit", les données incluses dans la section "Spécification technique".

Dans le cas de l'utilisation incorrecte:



- le produit peut mettre en danger les personnes utilisant le produit
- le produit sera exposé à des endommagements,
- cela peut avoir l'impact négatif sur sa fonctionnalité,
- ne pas utiliser le système pendant les opérations de maintenance ou de réparation, ainsi que dans les autres cas indiqués par le fabricant

Les gouttières du système sont fournies par le fabricant en tant que composants scellés.

L'étanchéité des joints entre les gouttières pendant l'installation relève de la responsabilité du constructeur/installateur et n'est pas couverte par la garantie.



Effectuer des contrôles périodiques pour vérifier l'étanchéité et réparer les défauts d'étanchéité à des intervalles ne dépassant pas 6 mois.

Un scellement supplémentaire de l'intérieur du périmètre du bouchon de la gouttière réduit le risque d'éclatement de la chambre inférieure de la gouttière en cas de fuite (l'eau peut s'accumuler dans la chambre au bord inférieur de la gouttière sans qu'on s'en aperçoive et geler en cas de températures négatives).

SELT Sp. z o.o. n'assume aucune responsabilité concernant des dommages causés par une mauvaise utilisation.



L'utilisation du système hors de la vue peut causer de graves blessures et endommager le système. Dans le cas de l'utilisation dans le produit les parois latérales, le non-enroulement à la vitesse du vent de plus de 49 km/h (13,6 m/s) peut entraîner la déformation de la structure ou l'endommagement du système.

6.2 INSTRUCTION POUR LES PERSONNES NON PROFESSIONNELLES

Les personnes non professionnelles ce sont les personnes auxquelles l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Avant d'utiliser le produit, lisez attentivement cette documentation.

La connaissance précise de la documentation assure un fonctionnement sans défaillance du produit.

La liste d'opérations qui peuvent être effectuées par les personnes non professionnelles :

- utilisation quotidienne du produit via un interrupteur traditionnel ou une télécommande,
- contrôles continus des produits par ouverture et fermeture des languettes de toit avec observation continue de tous les éléments du produit,
- confier les contrôles techniques, les réparations et le nettoyage du produit à un installateur spécialisé.

6.3 RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

Description du risque résiduel

Le facteur de risque	Description de la procédure correcte
Accident	- débrancher le produit de l'alimentation électrique, - faire les gestes de premiers secours pour les blessés - appel au secours, tél 112
Défaillance du produit (danger)	- débrancher le produit de l'alimentation électrique, - retirer les utilisateurs de la zone dangereuse, - en cas d'incendie, n'utiliser que des extincteurs de classe ABC, - avvertir les pompiers, si nécessaire, - avvertir la société de services - si la panne ne provoque que le blocage du produit sans risques supplémentaires - voir le point « Défaillance du produit (blocage) »
Défaillance du produit (blocage)	- débrancher le produit de l'alimentation électrique. - effectuer un contrôle visuel externe pour la présence d'éléments étrangers dans les lames ou l'entraînement, - vérifier que les parties visibles des câbles ne présentent pas d'endommagement de l'isolement ou de rupture de continuité, - en l'absence de raisons visibles, vérifier le point "surchauffe moteur" - informer le fournisseur pour une solution
Vent fort (plus de 45 km/h)	- pour les structures avec les côté non couverts, nous recommandons d'utiliser un capteur de vent qui ouvrira les lames pour réduire la pression entre les surfaces du groupe de lames - pour les structures avec les côtes couverts, nous recommandons l'utilisation d'un capteur de vent qui fermera les lames, ce qui est plus avantageux en termes de résistance de l'ensemble de la structure au vent. La valeur de la vitesse du vent est déterminée en fonction de la classe de vent pour une structure donnée.
Chutes de neige et glaçage	- en cas de chute de neige, mettre les lames en position ouverte - en hiver, en cas de risque de chute de neige et de givrage des lames, il est conseillé d'ouvrir les lames en position verticale. - il est possible d'utiliser un contrôleur automatique, qui ouvrira automatiquement les lames pour des températures proches des températures négatives et de la pluie ou des chutes de neige. ATTENTION S'il reste de la neige ou de la glace sur les lames, des dommages mécaniques peuvent survenir. Il est recommandé d'utiliser un moteur avec un capteur de surcharge.
Fortes précipitations	Le système est adapté pour protéger contre la pluie (pour une intensité de précipitations spécifique). Laissez les lames en position ouverte en cas de fortes pluies. - les entraînements ont un indice de protection contre les facteurs externes, au moins IP65, et sont également montés sous un capot (toit). Par conséquent, la protection contre les chutes de gouttes à n'importe quel angle est assurée, mais faites attention à la position du câble d'alimentation de manière à ce que les gouttes de pluie ne coulent pas le long du câble vers le moteur

Choc électrique	<p>L'installation électrique doit être réalisée conformément aux normes en vigueur dans un pays donné.</p> <ul style="list-style-type: none"> - câbles électriques à double isolation et une gaine supplémentaire qui protège les câbles mécaniquement et contre les rayons UV - protection contre les courants résiduels
Court-circuit dans l'installation et incendie	<ul style="list-style-type: none"> - câbles de section appropriée adaptée à la puissance des récepteurs et à la protection contre les surintensités choisie - fusible de surintensité selon la puissance des récepteurs
Surchauffe du moteur	<p>Le moteur est conçu pour fonctionner par intermittence pour refroidissement.</p> <p>Le moteur est équipé d'un interrupteur thermique.</p> <p>REMARQUE : Cela s'applique au moteur Picolo XL 230 V, pour les moteurs à courant continu, il n'y a généralement pas de fusible thermique, le contrôleur doit donc assurer une durée de fonctionnement limitée.</p>
Système de contrôle défectueux (moteur)	<p>Le risque résultant d'un éventuel endommagement des composants du système de commande.</p> <p>Possibilité de court-circuit à l'entrée de l'appareil</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection contre les surintensités de la ligne électrique sera activée. <p>Dommages possibles aux contacts du relais, court-circuit des deux contacts du contrôleur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le moteur à courant alternatif reçoit une tension simultanément pour le mouvement de montée et de descente, de sorte que : une puissance supérieure à la puissance nominale est fournie au moteur ; le moteur ne sort pas / rétracte l'arbre mais "fredonne" ; le moteur surchauffe et la protection thermique se déclenche. <p>Cela réduit la durée de vie du moteur. Le défaut décrit ci-dessus peut se produire avec des contrôleurs typiques. Il est possible de connecter les contacts dans un système qui empêche le phénomène mentionné ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - un court-circuit des contacts de relais du moteur à courant continu ou des interrupteurs à semi-conducteur, selon la configuration des éléments de commutation, peut provoquer un court-circuit de la ligne électrique et alors la protection contre les surintensités sera activée. - contrôle moteur défectueux - défaut de l'installation électrique
Bruit	<p>Le bruit pendant le fonctionnement du variateur ne dépasse pas 70dBA.</p> <p>Typiquement, il est compris entre 50 et 60 dBA lorsqu'il est mesuré à une distance de 1 m.</p> <p>Le bruit est généré lors du repositionnement des lames du produit.</p>
Remarques supplémentaires importantes	<p>Les données techniques se trouvent sur la plaque signalétique du moteur.</p> <p>L'installation des pièces du moteur doit être installée à plus de 2,5 m au-dessus du sol ou de toute autre surface à partir de laquelle le moteur est accessible.</p>

6.4 RÉVISIONS TECHNIQUES, MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

Inspections en cours

Inspection est réalisée par le client seul. SELT recommande que l'inspection soit effectuée aux intervalles indiqués ci-dessous.

Activités de base, y compris l'inspection en cours

- Contrôle visuel et élimination courante des corps étrangers pouvant perturber le bon fonctionnement du produit et le mouvement des mécanismes (régulièrement, au moins une fois par jour, avant utilisation et après des phénomènes météorologiques violents),
- Contrôle de la perméabilité du drainage (option dans le cas des gouttières) - une fois par semaine et après des averses soudaines,
- Élimination des impuretés des gouttières (option dans le cas des gouttières) - une fois par semaine et après des averses soudaines,
- Vérification de l'épaisseur de l'accumulation de neige - en cas d'accumulation de neige sur le produit - quotidiennement et en plus après des précipitations intenses ou de fortes tempêtes de neige et des blizzards,
- Enlèvement de la neige excessive (au-dessus de la limite de charge de neige) et des éventuelles congères et surplombs - chaque fois que la charge de neige est dépassée et si la charge de neige est répartie de manière inégale,
- Inspection visuelle et élimination continue des polluants phytosanitaires (immédiatement après constatation),

- Si vous constatez un défaut, débranchez le produit de l'alimentation électrique et faites-le réparer immédiatement,
- Observer l'ouverture et la fermeture des lames en observant en permanence tous les éléments du produit - en fonction de la fréquence d'utilisation - au moins une fois par semaine,
- Avant l'inspection en cours dans le domaine de l'approche des parties mobiles et électriques du produit, déconnecter le produit de l'alimentation électrique (en particulier de manière à empêcher le démarrage du produit par l'automatisation),
- Si le produit est placé à une hauteur de plus de 2,5 m, il est recommandé que les activités ci-dessus soient effectuées par une équipe spécialisée.

Contrôles techniques

Il est réalisé par SELT ou par un installateur spécialisé sur demande à titre onéreux après expiration de la période de garantie. Le périmètre est à chaque fois déterminé par une équipe de montage spécialisée, et l'exécution est confirmée par un protocole de service

Nettoyage



Avant de commencer le nettoyage, le produit doit être débranché de l'alimentation électrique.

Nettoyage des éléments en métal /en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les surfaces en métal / en aluminium légèrement sales avec de l'eau avec addition des agents nettoyants doux, à l'aide d'un chiffon en coton doux, rincez toujours après le nettoyage (si nécessaire)
- Éliminer la contamination phytosanitaire (immédiatement après avoir remarqué).

Actions interdites lors du nettoyage du produit :

- Ne pas utiliser le nettoyeur pression, ainsi que les détergents, éponges et solvants, par exemple de l'alcool et de l'essence
- Il est interdit d'utiliser des détergents avec addition de chlore, d'ammoniaque, de kérosène, d'acétone et d'agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi que son voisinage, car cela entraînerait un risque de corrosion.
- Ne jamais utiliser des outils tranchants (par ex. les brosses métalliques), les produits de nettoyage provoquant les rayures (par exemple, poudres à récurer, pâtes).
- Ne pas tenir ou tirer fortement le système ou ses composants individuels.
- Ne remplacez pas les éléments endommagés par des substituts ! Utilisez des pièces de rechange d'origine !
- Il faut s'assurer que l'eau n'entre pas dans le moteur.
- Ne pas déformer les lames.
- Après le nettoyage, branchez l'alimentation (contrôle) et testez le système. Faites attention au fonctionnement du système et en cas de comportement ou de bruits inhabituels, signalez le problème au fournisseur immédiat.

Réparations

Chaque fonctionnement incorrect / inhabituel du système ou les sons incorrects de son fonctionnement nécessitent une intervention de l'utilisateur et une notification à un installateur spécialisé. Les réparations sont effectuées par SELT Sp. z o.o. ou une équipe de montage spécialisée sur la base d'un accord séparé

7 RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES

7.1 RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)

Procédure de faire une réclamation:

- Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.
- Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente.
- Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com.
- Le client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou lacunaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

7.2 DÉFAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système:

- Si possible, enrouler le store et mettre hors service.
- Signaler immédiatement le défaut du produit à l'équipe d'assemblage spécialisée appropriée.

8 DÉMONTAGE / VALORISATION / ÉLIMINATION DU PRODUIT

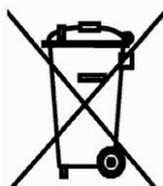


Un démontage incorrect du système peut entraîner des blessures graves et endommager le système. Le démontage du système doit être confié à une équipe de montage suffisamment spécialisée ou à une personne ayant une formation et des connaissances appropriées en matière de santé et de sécurité dans le domaine de la récupération.

a) Élimination des équipements électriques et électroniques usagés

Après la fin de la vie du produit, afin de l'éliminer, il est nécessaire de le désassembler et de séparer les différents matériaux et éléments conformément au Règlement du Ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 sur le catalogue des déchets.

Informations importantes sur la valorisation :



Conformément aux dispositions de la loi du 11 septembre 2015 relative aux déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de regrouper des déchets des équipements avec d'autres déchets marqués du symbole de la poubelle barrée d'une croix pour déchets municipaux. Un utilisateur qui veut se débarrasser de l'équipement électronique ou électrique est obligé de le retourner au point de collecte pour le matériel utilisé.

Les obligations légales ci-dessus ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de valorisation et de recyclage. Dans l'équipement il n'y pas de composants dangereux qui ont un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (J.O. polonais 2020 pos. 1893 modifiée)
2	Catalogue de déchets	Règlement de Commission (CE) n° 574/2004 du 23/02/04 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 sur le catalogue de déchets (J.O. polonais 2020 pos. 10)

b) Valorisation des piles usagées

Conformément aux dispositions de la loi du 24 avril 2009 relative aux piles et accumulateurs, l'**Utilisateur Final** est tenu de remettre les déchets de piles usées, qui ne sont plus une source d'énergie, à la **collecte** des déchets de piles ou au lieu de réception. Il est interdit de placer les déchets de piles avec d'autres déchets dans la même poubelle.

Pour éviter la contamination de l'environnement et causer un éventuel danger pour la santé humaine et animale, la pile usée doit être jetée dans une poubelle appropriée à des points de collecte désignés.

No.	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Déchets des piles et des accumulateurs	2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et abrogeant la directive 91/157/CEE	Loi du 24 avril 2009 sur piles et les accumulateurs (J.O. polonais 2009 n° 79 pos. 666)

9 MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT PAR MARQUE CE

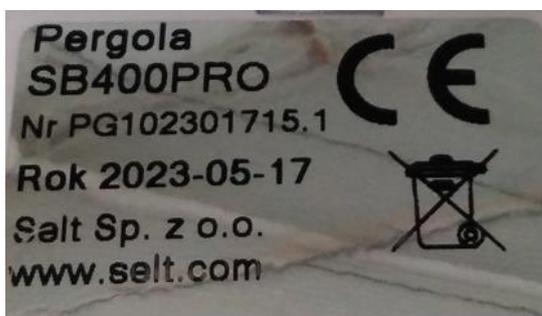
9.1 CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC NORME CE

La structure sûre de la Pergola SB400 est conforme aux normes EN 13659 : 2015 (toiture) et EN-1090-1 (structure porteuse de la classe EXC2).

POUR MAINTENIR CET ÉTAT ET POUR ASSURER UNE UTILISATION ET UNE MAINTENANCE DU SYSTÈME EN TOUTE SÉCURITÉ, VEUILLEZ SUIVRE LA NOTICE D'INSTALLATION, LA NOTICE D'UTILISATION ET DE FONCTIONNEMENT SÛR.

9.2 INFORMATIONS JOINTES AU MARQUAGE CE

a) marquage sur le produit:



b) marquage sur les documents joints

CE
SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLAND 23
Pergola à lames orientable extérieure Pergola SB400PRO R 24V/ DC Puissance 35 W 23 / DZ / 2023
EN 13659 Ośłona przeciwsłoneczna do zastosowania zewnętrznego. Odporność na obciążenie wiatrem: klasa 6 Store anti soleil pour utilisation extérieure. Résistance à la charge du vent : classe 6 DWU 158 / S / 2017

10 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site www.selt.com. En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o.o. les conditions de garantie peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial de SELT Sp. z o.o.

10.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

SELT Sp. zoo. n'est pas responsable et n'accorde pas la garantie en cas de :

- Les dommages à l'équipement causés par un transport autre que le transport SELT.
- Les dommages à l'équipement créés suite à un stockage, une installation ou une maintenance non conformes au manuel d'utilisation et d'entretien, à la notice d'utilisation ou aux instructions du fournisseur, sauf si ces activités ont été réalisées par le Fournisseur ou aux risques et périls du Fournisseur.
- Les dommages résultant de la modification du système, sauf si la modification a été effectuée par le Fournisseur à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'appareil malgré la découverte du défaut d'origine, sauf si le fournisseur en était averti et a recommandé la poursuite de l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison de dommages mentionnés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Défauts dus à l'âge et à l'usure normale des pièces du produit.
- Dommages mécaniques et électriques causés par la faute de l'utilisateur.
- Les dommages résultant d'un montage incorrect du produit, effectué par une société autre que le Fournisseur
- Utilisation d'ancrages trop faibles ou fixation à la base (sous-structure) avec une capacité de charge insuffisante (paramètres).
- Les dommages résultant de la réparation arbitraire.
- Les dommages résultant de l'utilisation du système dans des conditions météorologiques inappropriées (au-delà de la portée spécifiée dans le manuel).
- Les dommages causés par les conditions météorologiques anormales (foudre, tempête, grêle, eau, feu).
- Dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus.
- Les bruits caractéristiques du fonctionnement du système qui apparaissent lors de la rotation des lames (c'est une caractéristique du produit).
- Les fuites d'eau résultant de la fermeture incomplète de pièces mobiles ou de fortes pluies.
- L'absence d'étanchéité à l'eau résultant de l'emplacement, de la méthode de finition, de l'installation et des joints ainsi que des conditions météorologiques extrêmes ayant un impact majeur sur l'étanchéité à l'eau du produit.
- Fuites ou fuites entre les gouttières et l'ossature, car le scellement des gouttières entre les gouttières est effectué par le client.
- De l'eau provenant de la condensation qui peut apparaître sur la surface inférieure des lames.
- Formation de gouttes d'eau sur les poutres, les poteaux ou les lames, tant qu'elle ne résulte pas d'un défaut du produit, à condition de consulter l'installateur qui évaluera si cela est dû à un défaut de montage ou à un défaut du produit.
- Les projections d'eau au niveau des sorties des trous d'évacuation, dues à la spécificité de leur forme, ne peuvent être totalement évitées.
- La formation de stagnations d'eau dans la partie centrale des lames - pour les systèmes sans gradient sélectionné de l'axe des lames (résulte de la déflexion naturelle de la plume dans le plan de plus faible rigidité).
- Les dommages résultant d'un nettoyage inadéquat à l'aide d'instruments inadéquats, de substances corrosives et abrasives.
- Les polluants atmosphériques et phytosanitaires et les salissures causées par les animaux.
- La contamination du revêtement de peinture en milieu urbain exposé à la pollution (smog, fumées, pluies acides, poussières).
- Les dommages causés par l'influence d'autres produits, objets ou accessoires suspendus non prévus par SELT
- Déformation et détérioration de la structure, notamment des lames, provoquées par la charge occasionnée par l'utilisateur (debout, en mouvement ou suspendu au produit).
- Les différences de couleurs des pièces pouvant survenir dans le processus de production.
- La décoloration des éléments exposés à des conditions météorologiques extrêmes.
- La corrosion des composants utilisés dans un environnement avec une teneur élevée en sel marin dans l'air.
- Les éventuelles fissures de vitrage dues à des dommages mécaniques à la suite d'un mauvais assemblage de la pergola ou causés par un chauffage irrégulier résultant de l'emplacement de l'installation de la pergola.
- Les différences d'angle de fermeture du toit mobile, qui peuvent être d'environ 2 °, et sont une caractéristique naturelle du système en raison des tolérances technologiques dans la fabrication des éléments.

- Les dommages causés par la mise en service par le gel et d'autres conditions naturelles.
- Dommages causés par l'accumulation de neige sur les plumes au-delà des valeurs admissibles et avec une répartition inégale des rafales de neige - en cas de chute de neige, le toit doit être en position de neige.
- Dommages causés par l'utilisation d'équipements et de revêtements de sol non prévus pour un usage extérieur sous le produit
- Dommages résultant de l'activation du mécanisme de rotation des pales dans des vents dépassant 3 classes de vent (49 km/h) et laissant les lames fermées dans des vents dépassant la classe susmentionnée.
- Une flexion des poutres structurelles ne dépassant pas les valeurs spécifiées dans les normes PN-EN 1090-1 et Eurocode 9 qui sont une caractéristique structurelle naturelle du système.
- Les dommages ou les déformations dues à non enroulement des parois latérales à la vitesse du vent de plus de 49 km/h)
- Les stagnants possibles et l'écoulement de l'eau réstant dans les gouttières des lames

Selt n'est pas responsable:

- Du produit dans lequel l'autocollant CE a été enlevé ou est illisible,
- Du produit dans lequel les pictogrammes fournissant des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité ont été enlevés,
- De mauvaise utilisation du produit ou non conforme à sa destination prévue,
- Des dommages causés par les fluctuations de tension dans le réseau si elles dépassent 5%,
- Pour éviter la surchauffe du produit, des sources de chaleur, telles que des barbecues ou un feu ouvert, ne peuvent pas être situées sous la pergola.
- • SELT Sp. zoo. n'est également pas responsable des événements résultant du non-respect de cette documentation, ainsi que des conséquences d'événements que l'installateur, l'investisseur ou une équipe de montage spécialisée devrait prendre en compte lors de l'investissement ou des travaux effectués.

Indépendamment de ce qui précède, l'étendue de la responsabilité de SELT Sp. zoo. est limitée et résulte du contrat conclu avec l'acheteur du produit.

ATTACHELÉNT NO 1 (NOTICE PERGOLA TILT 0)